

BAUME par cœur

LE MAGAZINE D'INFORMATIONS DE LA VILLE DE BAUME LES DAMES
#10 - MARS 2018

DOSSIER SPÉCIAL DES SERVICES ENGAGÉS AU QUOTIDIEN

p 12

CODE
pratique
des
marchés publics

CULTURE

SALON DU LIVRE « AU FIL DES MOTS »

p 31

ACTUALITÉS

L'OUVERTURE
DU PÔLE SOCIO-CULTUREL

p 10

AMÉNAGEMENT
UN PLAN LOCAL D'URBANISME
TOURNÉ VERS L'AVENIR

p 18



BaumelesDames

EDITO

La culture, vecteur de rayonnement

L'année 2018 est désormais bien lancée. Si chaque année apporte son lot de défis à relever et d'opportunités à saisir, cette mouture 2018 voit l'aboutissement de plusieurs projets majeurs pour la Ville de Baume les Dames.

Deux équipements culturels d'envergure ouvriront ou réouvriront ainsi leurs portes : le Pôle Socio-Culturel, qui disposera bientôt d'un nouveau nom, et le Cinéma. Ces deux constructions seront des marqueurs forts de culture et de lien social au cœur de la cité et viendront renforcer notre offre, en complément de l'action portée par la Médiathèque Jean Grosjean.

Plus que des bâtiments, nous avons pensé le Pôle et le Cinéma comme des lieux de vie et d'échange, vecteurs de rassemblements, de réunions, d'événements socio-culturels tout au long de l'année. Nous soutenons aussi par ces projets les associations baumoises qui bénéficieront de ces nouveaux murs. Nous permettons ainsi à tous d'investir des équipements de grande qualité : architecturale, de conception, d'intégration paysagère... Ces équipements ont été conçus pour le confort de tous avec notamment les dernières technologies en matière d'insonorisation. Le cinéma ne proposera non plus une, mais deux salles qui permettront d'adapter le fonctionnement aux besoins, à la programmation et aux demandes extérieures (scolaires, associations, partenaires privés...). Sa réhabilitation est une vraie chance pour rendre le 7^{ème} art encore plus accessible à tous les habitants du Doubs Baumoises.

Conquérir la culture et reconquérir le cœur historique !

Je suis convaincu que c'est une belle opportunité que l'on se donne de continuer à bâtir un projet culturel fort, avec des lieux dédiés, qui feront rayonner Baume les Dames hors de ses frontières. Et cela, à partir du centre de la commune. Le renforcement de l'attractivité du cœur historique reste, vous le savez, une finalité première de notre action municipale. Il n'y a pas de centre-ville vivant sans une culture plurielle qui l'habite, sans services, sans flux, sans points de polarisation de l'activité humaine. « *La culture ne s'hérite pas, elle se conquiert* », disait André Malraux. Alors, conquérons aussi notre centre-ville à travers elle !

La culture et les services au public renforcent son attractivité. Il lui faut également une autre ambition, un autre projet ; un développement qui s'axe autour d'orientations simples : diversification et amélioration de l'habitat, préservation du patrimoine, politique touristique, activités culturelles et installation de nouveaux commerces spécifiques.

À l'amorce du printemps, je vous invite donc à participer à cet esprit de renouveau qui accompagne traditionnellement cette saison et qui est sans cesse à l'œuvre dans notre commune. Je vous invite à investir plus que jamais votre centre-ville et ses nouveaux équipements. Cette chance n'a de sens que si elle devient la vôtre !

#Baumeenmouvement

ARNAUD MARTHEY

Maire de Baume les Dames

Conseiller régional de Bourgogne-Franche-Comté



Réalisation : Mairie de Baume les Dames, Place de la République 25110 Baume les Dames, Tél : 03 81 84 07 13, www.baumelesdames.org / Comité de rédaction : Ville de Baume les Dames / Crédits photos : Ville de Baume les Dames sauf mentions contraires - photos Soazig Bonfils pages 3 - 18 - 31
Maquette originale : **bigbang/** / Adaptation graphique : Agence Révélateur, www.revelateur.fr /
Impression : IME by Estimprim - Tirage : 3500 exemplaires, février 2018 / Distribution : Ville de Baume les Dames



Crédit photo L'instant T

2/ EDITO**6/ #BAUMEENMOUVEMENT****8/ PAROLES D'ÉLUS**

- Béatrice Moyses, conseillère municipale

9/ ACTUALITÉS

- Petit cinéma deviendra grand !
- L'Hôtel des Services ferme temporairement ses portes
- L'ouverture du Pôle Socio Culturel : un atout majeur en 2018

12/ DOSSIER SPECIAL

- Retour sur 2017
- Les services en chiffres

17/ CCDB

- Enquête sur les rythmes scolaires
- En direct du SICTOM

18/ ÉCONOMIE / AMÉNAGEMENT

- Un PLU tourné vers l'avenir
- En brèves

22/ CADRE DE VIE

- En direct des services techniques

24/ LA PAROLE À UN ENTREPRENEUR

- IME by Est Imprim : Europolys, un pari gagnant !
- Le Champvans, un nouveau lieu de convivialité
- Une mercerie en centre-ville

- Ostéopathie, comprendre l'environnement du patient

28/ À LA RENCONTRE DE...

- Emile Jeannenot, « quand la valeur n'attend pas le nombre des années »

30/ CULTURE

- Festival « Au bonheur des Dames », une incursion 100 % féminine
- Salon du livre : « Au fil des mots »
- Rencontre avec un auteur

33/ SPORT

- Retour sur L'EC Baume sur plusieurs fronts

- Plus de 20 ans que l'USB rugby transforme l'essai
- Le coin des sportifs

37/ SOCIAL

- Médiation familiale : rendre les personnes actrices de leurs décisions
- Action & vous

39/ LA VIE DES SERVICES

- Bienvenue à...

43/ BAUME PRATIQUE**48/ ÉTAT CIVIL****50/ EXPRESSION POLITIQUE**

Cérémonie du 11 novembre

À l'occasion de la cérémonie de commémoration de l'armistice, une convention de jumelage a été signée entre la Ville et la 7^{ème} Compagnie de commandement et de transmissions.



Remise des diplômes des maisons fleuries

Les diplômes des maisons fleuries ont été remis aux 150 lauréats le samedi 25 novembre dernier.

Journée de la laïcité

Dans le cadre de la journée de la laïcité, les enfants des écoles ont chanté en plein air « Liberté, Égalité, Fraternité » et un extrait de la Marseillaise, sous l'égide des Délégués Départementaux de l'Éducation Nationale (DDEN).



Repas des aînés

Samedi 9 décembre, le repas des aînés, organisé par le CCAS de la Ville de Baume les Dames, a rassemblé 360 Baumoïses de plus de 70 ans.



Descente du Père Noël

Samedi 23 décembre, les animations de la place ont ravi petits et grands lors de la descente du Père Noël.



Crue du Doubs

La crue du Doubs a inauguré l'année 2018, avec une montée des eaux notamment dans le secteur du Pont Bleu. Le phénomène s'est réitéré fin janvier.

Vœux 2018

La municipalité a présenté ses vœux à tous les Baumoïses, citoyens, commerçants, entrepreneurs, présidents et membres des associations.



Paroles d'élus

BÉATRICE MOYSE,

Conseillère municipale et Vice-Présidente en charge du logement et du cadre de vie au sein de la CCDB.

Je suis conseillère municipale depuis le mandat précédent car je souhaitais m'investir dans la vie de Baume les Dames. Suite à l'élection d'Arnaud Marthey, j'ai eu la possibilité de m'impliquer encore davantage, à l'échelon intercommunal cette fois, en tant que Vice-Présidente au cadre de vie et au logement. J'ai travaillé d'abord sur l'OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat), qui s'est au final étalée sur 5 ans. Malgré quelques difficultés de mise en place, nous sommes fiers de certaines réalisations.

Je participe désormais au programme TEPOS (Territoires à Energie POSitive) en lien avec la CAGB (Grand Besançon). L'objectif est de réduire au maximum nos consommations énergétiques (isolation, comportement plus économe) et d'augmenter notre part d'énergie renouvelable pour atteindre un point d'équilibre.

Pour aboutir à cet objectif, les collectivités, les entreprises, les associations, les établissements scolaires, mais aussi les citoyens doivent s'impliquer plus tous ensemble : mieux trier, généraliser le covoiturage, manger local, etc.

C'est un travail de longue haleine, nous devons repenser nos modes de fonctionnement actuels et distiller de la transition énergétique dans chaque projet.

Pour mener à bien ces objectifs, un diagnostic énergétique du territoire va être finalisé afin d'avoir un regard sur nos consommations énergétiques et sur le potentiel de développement en énergies à partir de ressources locales (bois, énergie solaire).



Nous travaillons beaucoup avec le PETR Doubs Central car nous sommes complémentaires dans nos actions. Nous nous appuyons aussi sur les écoles pour changer les mentalités et les pratiques dans la durée : quoi de mieux que les enfants pour changer demain ?

De plus, à l'échelle du PETR, une étude concernant le secteur de la santé et de la jeunesse est en cours. Cela met en perspective les principales problématiques et les principaux enjeux auxquels les habitants seront confrontés.

Il s'agit donc d'un travail de longue haleine, qui doit explorer notre pluralité. On n'a pas les mêmes problématiques de transport que l'on soit à Baume les Dames avec accès à une gare ou à Cusance. Les budgets, les périmètres à géométrie variable, les volontés de chacun... tout cela complexifie une tâche qui est en même temps passionnante pour développer durablement nos territoires.

Un seul mandat ne suffit pas pour voir aboutir de telles initiatives. C'est à la fois un peu frustrant et valorisant de voir que les projets ne nous appartiennent pas. Nous en sommes des vecteurs de transmission.

Petit cinéma deviendra grand

DEPUIS QUELQUES MOIS MAINTENANT, LE CINÉMA A FERMÉ SES PORTES, POUR MIEUX RÉOUVRIR EN 2018, À LA MÊME ADRESSE, EN PLEIN CENTRE-VILLE DE BAUME LES DAMES. IL DEVIENT UN COMPLEXE DE DEUX SALLES, L'UNE AVEC 139 PLACES ET LA SECONDE DE 43 POUR PRIVILÉGIER LE CINÉMA D'ART ET ESSAI.

Tous les corps de métier s'activent sur le chantier afin de le livrer au printemps. Les nouveaux sièges vont bientôt arriver et les façades revêtir leur aspect définitif. Confort thermique et sonore, vidéoprojecteurs dernier cri, haut débit, local de projection surélevé, la technologie se met au service du spectateur, dans un lieu qui reste à taille humaine. A nouvelle façade, nouvelle entrée, qui

s'effectuera désormais sur le côté est.

Tout a été fait en concertation avec l'ABF (Architecte des Bâtiments de France) pour conserver l'âme du bâtiment, riche de son histoire locale. Désormais, Baume les Dames apporte aux Baumoises et aux habitants des alentours un cinéma digne de ce nom, rénové, restauré, confortable, à des tarifs attractifs.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le projet de réhabilitation possède la particularité de doter le toit de panneaux photovoltaïques. L'énergie produite en plus sera revendue par la Ville à Enedis.

INFO +

La Ville est propriétaire du bâtiment et confiera ensuite l'exploitation du cinéma lors d'une procédure juridique spécifique.

L'Hôtel des Services ferme temporairement ses portes

L'HÔTEL DES SERVICES SE REFAIT UNE BEAUTÉ EN 2018 !

Suite à la vente du centre Barbier, l'Hôtel des services est apparu comme une solution pérenne pour l'accueil des entités présentes jusqu'alors sur les deux bâtiments. Dès ce mois de février, les travaux ont démarré pour une livraison durant le premier semestre 2019. Le bâtiment sera réhabilité et restructuré pour un meilleur confort de tous ses occupants : Réseau santé Doubs Central, Doubs Central, CAF, CPAM, Mission locale, salle de réunions, etc. Mise en conformité pour les personnes à mobilité réduite en intérieur comme en extérieur, amélioration thermique, voici deux axes majeurs de la réhabilitation de l'Hôtel des Services. Des petits plus viendront agrémenter le nouveau

bâtiment comme une borne pour une voiture électrique à destination du Doubs Central et un emplacement pour pratiquer l'autopartage. Pendant la durée des travaux, une partie du parking de la gare sera dédiée au chantier.

Relogement de l'ensemble des associations

En 2018, seul l'espace seniors reste dans ses murs. Les autres entités sont relogées. Rendez-vous dans le Baume pratique pour la localisation des différentes permanences.

Montant des travaux : 575 000 € HT dont 287 500 € Etat / DETR - 115 000 € AMI Bourg centre

L'ouverture du Pôle Socio-Culturel : un atout majeur en 2018

LE PÔLE SOCIO CULTUREL, DONT LES TRAVAUX ONT DÉMARRÉ DÉBUT 2017, EST L'UN DES PROJETS MAJEURS DU MANDAT 2014-2020, QUI VIENT S'INSCRIRE DANS LA RÉFLEXION PLUS LARGE AUTOUR DES BÂTIMENTS À HORIZON 2025. L'OUVERTURE, DÈS LE PRINTEMPS 2018, CRÉE UN VÉRITABLE LIEU DE VIE ASSOCIATIF ET CULTUREL EN PLEIN CŒUR HISTORIQUE.

Lieu de vie et d'échanges, vecteur de rassemblement, de réunions, d'événements, ce dernier a vocation à devenir multi-usages dans le secteur socio-culturel. Son nom sera par ailleurs bientôt choisi. Symbole de la vitalité associative baumoise (près de 100 associations au total), le bâtiment a été pensé de manière à s'intégrer dans le paysage urbain, avec l'accord de l'ABF (Architecte des Bâtiments de France). Bâti avec des matériaux nobles, il allie le moderne à l'ancien. Les pierres agrafées qui constituent sa façade symbolisent ce lien entre tradition et modernité.

Un bâtiment fonctionnel et mutualisé

Pour rappel, le bâtiment, sur deux niveaux, englobe 800m². Trois salles au rez-de-chaussée permettront aux associations mutualisées de se livrer à leurs activités. Au second, place à la musique. L'École de musique occupera sept salles dédiées, et un grand espace sera partagé entre l'Harmonie, la chorale Sombevelle et Musicordes. A l'extérieur, un aménagement paysager rendra l'ensemble agréable pour les usagers. 17 places de parking viendront renforcer l'accessibilité du bâtiment, situé à deux pas du centre-ville.



Les engagements de mandat sous le prisme du Pôle Socio Culturel

Engagement 27

Préserver une offre culturelle, d'animation et de loisirs diversifiée et tournée vers tous les publics. Soutenir la création pour que toutes les formes artistiques trouvent leur place et que tous les publics aient accès à la culture avec des tarifs adaptés à la situation de tous.

ZOOM SUR...

Les associations du rez-de-chaussée

Le club des jours heureux, le club Pyramide, le club de tarot, les arts manuels, la danse, le théâtre, le club de couture, l'association Art le Quint, Fées ensemble, Renaissance du Vieux Baume, la Société Mycologique, le verger conservatoire Angelo Chiarel, investiront tour à tour les espaces mutualisés du rez-de-chaussée.

Dernière ligne droite pour le chantier

Le bâtiment est aujourd'hui terminé, ne restent que les finitions intérieures : sols, peintures... les associations devraient pouvoir s'installer dans le courant du mois d'avril.

Inauguration

Une date d'inauguration conjointe avec le cinéma sera fixée prochainement, une fois que les associations auront pris possession des lieux. Restez connectés !

www.baumelesdames.org

[@villedebaumelesdamesofficiel](https://www.facebook.com/villedebaumelesdamesofficiel)

Réalisé ! Le Pôle Socio-Culturel permet aux associations de se réunir toute l'année dans des conditions optimales. Le principe de mutualisation permet une diversification des pratiques.

Engagement 28

Nous poursuivons également les chantiers d'investissement dans le domaine culturel.

Réalisé ! Un investissement de 1 865 000 € HT pour le Pôle Socio-Culturel.

Engagement 29

Accompagner le secteur associatif autour d'une communauté culturelle en lien avec une maison des associations. Développer et soutenir les moments de convivialité dans la commune.

Réalisé ! Un bâtiment, c'est avant tout un lieu de vie, cela permet de tisser d'autres liens. La proximité spatiale de plusieurs associations encourage la transversalité, le lien intergénérationnel, l'échange. Le Pôle devient un lieu de convivialité où des événements peuvent être organisés.

Retour sur 2017 Les services en chiffres



Les services de la Ville s'impliquent au quotidien pour remplir leurs missions dans des domaines aussi variés que la voirie, les espaces verts, la culture, les sports, l'action sociale... mais également dans des domaines moins visibles pour les concitoyens, nécessaires au bon fonctionnement de la collectivité, la comptabilité, la commande publique, les ressources humaines.

Au total, 57 agents se mettent à votre service tout au long de l'année. Si, au final, des nombres ne sauraient représenter exhaustivement l'activité de chacun, Baume par Cœur vous propose néanmoins une incursion chiffrée au cœur des services de la Ville, baromètre de mesure du travail accompli en 2017, pour mieux affronter les défis 2018.

Pôle « développement économique, aménagement du territoire, urbanisme »

Le pôle développement économique, aménagement du territoire, urbanisme contribue à la stratégie globale de développement de la ville : acquisition du foncier, développement des quartiers, renforcement de l'attractivité en centre-ville, c'est aussi le pôle référent pour les entreprises et les commerçants.

Développement économique

- Plus de 30 projets commerciaux, artisanaux ou industriels accompagnés,
- Plus de 10 000 m² de bâtiments acquis, dont ex-Legrand et Gomez,
- Plus de 15 000 m² de foncier vendus pour la création de logements,
- Plus de 10 000 m² de foncier vendus pour des activités économiques,
- 7 nouveaux commerces,
- Le transfert de la ZAE Bois Carré à la CCDB,
- La réalisation de travaux de voirie et réseaux pour plus d'1 million d'€ avec une primeur pour les entreprises locales.

Urbanisme

Chiffres 2017

- Autorisation de travaux ERP (Etablissements Recevant du Public) : 25
- Certificats d'urbanisme : 105
- Déclarations préalables : 86
- Déclaration d'intention d'aliéner : 79
- Permis de construire : 35

Au total, 330 dossiers traités.

Services techniques

Les services techniques (ST) gèrent entre autres la voirie et les espaces verts. Cela représente pour la Ville de Baume les Dames **47 km de voirie, 1 060 arbres et plus de 10 000 plants**, avec également **un réseau d'eau et d'assainissement de plus de 77 km.**

Les ST s'occupent des travaux en régie et coordonnent les différents prestataires. Ils participent à la logistique pour toutes les manifestations organisées par la Ville et les associations, soit 159 en 2017. Ils sont d'astreinte en cas de neige, concernant les bâtiments de la Ville, ou tout autre imprévu nécessitant leur intervention.

■ 1 152 demandes d'intervention effectuées en 2017

■ 1 063 demandes d'instruction finalisées soit environ 92%

3 ZOOM SUR LES DEMANDES ISSUES DES RENCONTRES DE QUARTIER

Les rencontres de quartier sont une des sources des demandes d'intervention des services techniques sur le terrain. Un agent représentant les services est présent lors de chaque rencontre de quartier, un compte-rendu est réalisé.

Les points d'intervention sont alors étudiés, en lien avec les élus : évaluation de la faisabilité de la demande, priorisation des actions etc.

En 2017, 139 cas ont été soulevés par les Baumois. 31 % des travaux demandés ont été réalisés dès 2017, 16 % sont en cours, 13 % sont proposés au budget 2018.

Pôle ressources

Le pôle ressources comprend les services supports sans laquelle la collectivité ne peut pas fonctionner: comptabilité, commande publique et ressources humaines.

Le service comptabilité

- Le service comptabilité, c'est **8 budgets** (+ le budget du CCAS, qui est à part).
- Budgets cumulés (Fonctionnement + Investissement): **plus de 10 millions d'euros.**
- **Nombre de mandats** (ordre de paiement donné au comptable public) : **2 300** soit environ 5 100 lignes comptables.
- Nombre de titres de recettes : **750** soit environ 780 lignes comptables.
- Nombre d'engagements : **1 000 environ.**

Total des investissements réalisés sur 2017 : 3 450 000 €

- Pôle Socio Culturel 1 110 000 €
- Voirie RD50 Pont 409 000 €
- Acquisition bâtiment rue des Chevriers (Gomez) 667 000 €
- Cinéma 228 000 €
- Travaux de l'ex caserne Esplanade du Breuil 124 000 €
- Travaux de voirie rue de la Prairie, deuxième tranche 114 000 €
- Bâtiment Office de Tourisme 108 000 €
- Aménagement Hôtel de ville 82 000 €
- Matériel pour les services techniques 32 000 €
- Terrains de sport 115 000 €

Service commande publique

Nombre de commissions d'appel d'offres ou commissions MAPA (marchés à procédure adaptée) en 2017 : 10

- Montant des travaux attribués en 2017 gérés directement par le service : environ **1 810 000 € HT**
- Montant des marchés de fournitures attribués en 2017 et gérés directement par le service : environ **375 000 € HT**
- Montant des marchés de services attribués en 2017 et gérés directement par le service : environ **175 000 € HT**

Ressources Humaines

Le service Ressources Humaines a en charge la gestion de la carrière de la soixantaine d'agents de la Ville de Baume les Dames. Gestion des salaires, absences et maladies, dossiers de retraites, plan de formation et dialogue social sont des missions essentielles à la vie de la collectivité. Le service RH gère également les dossiers présentés aux comités médicaux et aux commissions de réformes et assure le suivi des instances paritaires. Il gère les recrutements et les mobilités.

Volume de fiches de paie éditées en 2017 : **966**



Pôle services à la population

Le pôle services à la population regroupe tous les services en lien direct avec les citoyens et les associations: accueil, état civil, sport et culture, médiathèque...

L'accueil et l'état civil

Entre 40 et 50 personnes physiques sont reçues chaque jour (hors rdv passeport, carte d'identité...) pour être réorientées vers les autres services ou pour une information sur la commune. Autant d'appels téléphoniques chaque jour.

En 2017, demandes d'actes d'état civil :

- **décès : 150**
- **mariage : 300**
- **naissance : 1200**

Cartes d'identité : **702 (contre 275 l'année dernière et en moyenne 400 les autres années)**

Passeports : **510 (429 l'année dernière).**

Depuis mars 2017, la demande de carte nationale électronique d'identité s'effectue en mairie selon les mêmes modalités que les demandes de passeports. Depuis cette date, les usagers peuvent faire leur demande dans toute commune équipée d'un dispositif de prises d'empreintes digitales et non pas seulement dans la mairie de leur commune de résidence. La commune est équipée d'une des 25 stations du Département.



- **37 Reconnaissances**
- **2 naissances à Baume**
- **18 mariages**
- **8 baptêmes républicains**
- **143 déclarations de décès**

En 2018 : nouveauté, déjà 3 PACS célébrés. Depuis le 1^{er} novembre 2017, les mairies ont en effet récupéré l'instruction des PACS, auparavant pris en charge dans les tribunaux.

Culture / Médiathèque

Culture : **1 403 spectateurs en 2017**

sur 14 spectacles organisés.

Médiathèque - statistiques de 2015, (réalisées en 2016)

- Nombre d'emprunteurs actifs : **1 021 abonnements**
- Nombre de prêts : **31 191 documents** (pour un total d'environ 11.000 documents dans les rayons de la Médiathèque)
- Nombre de personnes touchées par les actions culturelles (contes, ateliers...) hors exposition et périscolaire : **plus de 1 000 personnes.**

Service action sociale

■ **Aides directes** aux administrés : 30 aides financières directes financées par le CCAS, (5 500 € d'aides) pour soutenir dans le domaine du logement principalement (factures d'énergie, loyers...), l'alimentation, la santé ou face à des accidents de la vie

■ **Personnes âgées** : 1 318 personnes de + 65 ans et 910 de + 70 ans

■ **Noël des anciens** avec 360 personnes servies par les élus au repas et + de 500 colis distribués par les élus

■ Actions 2017 :

Caravane des Energies (sensibilisation sur le thème de la transition énergétique) : fréquentation évaluée à 400 personnes sur la semaine en octobre 2017, en partenariat avec l'UDCCAS et le PETR.



Caravane des énergies

ACTION, mutuelle pour tous : 6 permanences tenues en fin d'année. Pour en savoir +, rendez-vous à la rubrique action sociale.

Centre de distribution alimentaire

■ 111 foyers inscrits, dont 73 familles de BLD : 66 familles avec enfants / 45 personnes isolées

■ Partenariat Croix Rouge avec 12 bénévoles

■ **Tonnage** : 32 tonnes de denrées distribuées

Abri de nuit - 115

■ 52 accueils assurés par une équipe de 13 bénévoles

■ 31 personnes différentes (de 16 à 76 ans)

■ 103 nuitées comptabilisées

Logement d'urgence : 2 familles accueillies suite à des incendies et 1 famille relogée avant une expulsion.

Communication et démocratie participative

■ **213 publications Facebook en 2017** avec une moyenne de **1 600 vues par publication** (Base de calcul décembre 2017).

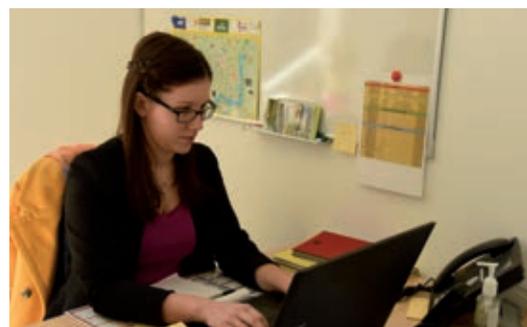
■ **14 publications éditoriales** (feuillet mensuel BEM, journal BPC...)

■ Réalisation d'une **vingtaine d'affiches**.

■ Organisation directe d'environ **10 événements** (vœux, inauguration de l'Office de tourisme, séminaire de mi-mandat, marchés d'été, remise diplômes fleuris, lancement des illuminations, descente du Père Noël...)

■ **3 conseils citoyens** en 2017, coordination de **12 rencontres de quartier**.

■ **73 demandes d'emplacements** traitées pour des banderoles événementielles ou institutionnelles des associations et entreprises baumoises.



Enquête sur les rythmes Scolaires

La CCDB a réalisé des enquêtes courant novembre 2017 sur l'organisation des rythmes scolaires pour la prochaine rentrée :

■ Les parents d'élèves se sont prononcés à 76 % pour un retour à 4 jours,

■ Les enseignants se sont prononcés à 58 % pour un retour à 4 jours,

■ Les animateurs se sont prononcés à

50 % pour un retour à 4 jours,

■ Les conseils d'école se sont prononcés à 91 % pour un retour à 4 jours.

Le Conseil Communautaire a pris acte de ces enquêtes et souhaite une harmonisation des rythmes scolaires à 4 jours sur tout son territoire.

Ainsi, une dérogation a été demandée

à l'Inspection Académique concernant les 22 écoles de l'intercommunalité. D'autre part, la Communauté de Communes souhaite provoquer une rencontre avec le service des transports pour une nouvelle organisation, et notamment un décalage d'horaires de ramassage entre les sites de Baume les Dames. Affaires à suivre...

En direct du SICTOM

Collecte des bacs jaunes

Depuis le 1^{er} janvier 2018, les sacs à côté des bacs jaunes ne sont plus ramassés car ceux-ci sont systématiquement refusés au centre de tri, ce qui occasionne des frais supplémentaires. De même, n'imbriquez pas les emballages entre eux (par exemple, une bouteille de lait dans une boîte de conserve) car arrivés au centre de tri, ceux-ci ne pourront pas être séparés et par conséquent finiront également en refus. Aussi, si le volume de votre bac jaune est insuffisant, merci de contacter le SICTOM. Pour rappel, les gros cartons doivent être déposés en déchetterie.

Stationnement gênant

Il est fréquent que le stationnement de voitures entrave le bon déroulement de la collecte des déchets, notamment

au centre-ville de Baume les Dames où les conditions de manœuvre sont déjà naturellement compliquées. Les forces de l'ordre seront dorénavant contactées directement pour régler ces soucis, sans quoi la collecte ne pourra avoir lieu, ce qui aura des conséquences sur de nombreux usagers.

Marche arrière

Les marches arrières seront progressivement supprimées au cours de l'année 2018. Les usagers en seront avertis préalablement.

Adhérer au prélèvement pour régler en toute tranquillité vos factures d'ordures ménagères

Pour vos prochaines factures, pensez à adhérer au prélèvement automatique. Vous connaîtrez à l'avance la date et le montant exact du prélèvement

et n'aurez plus de courrier à envoyer. Vous serez sûr de payer à la date limite de paiement indiquée, sans risque de retard même lorsque vous êtes absent. Pour cela, il vous suffit de retourner au SICTOM le mandat de prélèvement SEPA (disponible auprès du SICTOM, de la CCDB et sur le site internet de la CCDB) complété et signé, accompagné d'un Relevé d'Identité Bancaire.



SICTOM

7 rue sur le Chaille
25110 BAUME LES DAMES
03 81 84 75 95
contact@sictom3com.fr

Un PLU tourné vers l'avenir

L'AMÉNAGEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT DE LA VILLE S'APPUIENT SUR LE PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU), QUI FAIT AUJOURD'HUI L'OBJET DE TROIS PROCÉDURES D'ÉVOLUTION.



Le PLU concerne tous les Baumois. Il impacte leur cadre de vie, même s'ils n'en ont pas forcément conscience. Pour tous ceux qui sont amenés à construire, à modifier leur résidence, leur lieu d'activité, à créer un abri de jardin ou à édifier une clôture, le PLU sert de point de référence, de règlement d'urbanisme. C'est ce document qui détermine si un projet peut être réalisé, à l'endroit envisagé (zone constructible ou pas par exemple), sur la surface désirée (m² de surface autorisée) et comment (volume, matériaux, couleurs...).

Mais le PLU est également bien plus que cela. C'est un projet de ville. Son objectif est d'assurer aux habitants, en fonction des ressources communales, le meilleur cadre de vie possible tant sur le plan économique, résidentiel, environnemental qu'en termes de services, de circulation et d'équipements.

Ce projet, porté par les élus, s'élabore suite à un diagnostic, à une analyse des perspectives d'évolution de la commune et à la prise de conscience des enjeux

auxquels elle doit répondre pour rester attractive et se développer. C'est le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) arrêté par les élus qui en exprime les orientations majeures. La mise en œuvre de ce PADD s'opère sous différentes formes : réserve foncière, opérations d'aménagement et de programmation... Mais son outil d'application privilégié est le règlement d'urbanisme.

Aujourd'hui, le Plan local d'urbanisme adopté en décembre 2003 se tourne vers l'avenir. Il fait simultanément l'objet de trois procédures d'évolution :

- La première concerne la mise en cohérence du PLU avec l'aire de valorisation de l'architecture et du patrimoine. Cette AVAP est un outil destiné à vous faire connaître tous les patrimoines (naturel, paysager, architectural et urbain) qui font partie du quotidien des Baumois et qui participent à la renommée touristique de Baume les Dames. Elle a pour but de les faire

comprendre, de partager l'intérêt de les préserver et de les mettre en valeur. Il s'agit de la mise en compatibilité PLU et AVAP.

- La seconde porte sur des ajustements nécessaires à court terme, qui ne remettent pas en cause les objectifs d'aménagement et de développement du PLU en vigueur. Ils consistent à améliorer sa compréhension, à assurer sa sécurité juridique, à accompagner des opérations de requalification, et à renforcer la constructibilité de certains terrains. Il s'agit d'une nouvelle modification du PLU.

- La troisième s'avère la plus importante. Elle porte sur la révision générale du PLU. Initiée fin 2017, cette révision consiste à définir un nouveau Projet de ville, en fixant de nouvelles orientations au Projet d'Aménagement et de Développement Durable. Le PLU ainsi révisé permettra à la commune de disposer d'un outil de mise en œuvre, cohérent, efficace et adapté aux enjeux actuels.

Plusieurs motifs sont à l'origine de cette remise à plat globale :

- L'ancienneté du projet de ville sur lequel repose notre document d'urbanisme, élaboré il y a plus de 14 ans, dans le contexte et les objectifs des années 2000 ;

- La nécessité de prendre en considération les nouvelles perspectives de la commune en matière de développement et d'aménagement de son territoire, de tenir compte des réalisations effectuées sur la base du projet de ville 2003 ;

- L'obligation de prendre davantage en compte les préoccupations environnementales, en application des lois GRENELLE et d'intégrer diverses évolutions législatives ;

- L'adoption en décembre 2016 du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) du Doubs Central qui implique une mise en cohérence de notre document d'urbanisme local avec ce document d'orientation stratégique supra communal ;

- La nécessité de procéder à la redéfinition du zonage et des affectations des plans du PLU, notamment sur certains secteurs du territoire faisant l'objet de protections particulières (espaces boisés, zones agricoles, forestières) pour s'adapter aux réalités de terrain ou mener à bien des opérations de greffes urbaines, d'aménagements d'entrées de ville et de renouvellement urbain.

La mise en œuvre de la révision nécessitera plus de temps que les deux premières procédures qui devraient s'achever courant 2018.

Les citoyens seront associés et pourront ainsi jouer un rôle actif dans leur élaboration.



Crédit illustration : Anthony Sion

En brèves

ÉTUDE DE REQUALIFICATION ZA NECCHIE

Afin d'envisager les potentialités des ex bâtiments IME de la ZA Necchie, la Ville a commandé au cours de l'année 2017 une étude urbaine, confiée à une équipe pluridisciplinaire composée d'urbaniste, d'architecte, d'économiste, de maître d'œuvre et d'environnementaliste.

Cette étude, scindée en 3 phases, nous permet de bénéficier d'une vision technique complète du site et de ses possibilités d'évolution, en tenant compte des besoins en développement et de

l'urbanisation du quartier.

Ainsi, l'aboutissement de la réflexion menée a permis de dégager un scénario au plus près des besoins des entreprises du secteur, tout en préparant la requalification des espaces publics.

Une négociation est en cours avec le liquidateur propriétaire des lieux pour finaliser les acquisitions foncières nécessaires à la mise en œuvre du scénario retenu.

ÉTUDE CIRCULATION, SIGNALÉTIQUE ET STATIONNEMENT

Dans le cadre de son programme de revitalisation du centre-ville, la commune a engagé une étude portant sur les questions de circulation, signalétique et stationnement.

Des comptages ont été réalisés entre novembre et décembre 2017. Un premier comité de pilotage, réuni le 22 décembre, a permis de prendre connaissance de la phase de diagnostic. Il en ressort que notre parc de stationnement est relativement bien dimensionné mais que de nombreux véhicules, dit véhicules ventouses, occupent le domaine public faute de stationnement privé.

Cette situation est assez caractéristique de celle rencontrée dans les centres anciens au patrimoine urbain présentant une certaine forme de densité.

D'autres informations sont particulièrement révélatrices de la situation que nous connaissons sur

le centre ancien, et notamment, le nombre de véhicules par jour qui circule sur certains axes (par exemple, RD 683 : 10 000 véhicules / jour dont 8% de poids lourds) ou les difficultés liées aux intersections (RD 683, RD 50) ou à l'accès en centre-ville.

Le prestataire, Via Commea, doit nous présenter prochainement une série de propositions qui feront l'objet d'un nouveau comité de pilotage, élargi au conseil citoyen, qui a été sollicité à travers un groupe de travail et dont les propositions ont été transmises au prestataire.



UN LOGO POUR L'ESPACE COMMERCIAL DU QUIN

L'espace commercial du Quin va se doter d'un logo et d'une charte graphique, prochainement déclinés sous la forme d'un totem permettant l'orientation des clients entre les différentes enseignes.

Ce logo sera utilisé sur l'ensemble des communications des enseignes constituant cet espace commercial et permettra une identification forte, afin d'en accroître l'attractivité.



Exemple de déclinaison de logo possible



FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES



L'engagement de la prochaine phase de travaux des Dames du Quin a nécessité la réalisation d'un diagnostic archéologique, confié à l'INRAP par la DRAC, fin 2017. Les opérations exigeaient le recours à une pelle mécanique qui creusait à des endroits stratégiques, selon le plan d'implantation des sondages élaborés par les archéologues et dans le but de mettre à jour des potentiels vestiges. Nous sommes en attente des résultats des sondages qui devraient nous parvenir sous peu. Peut-être que l'origine romaine du lieu-dit - rappelons ici que le Cain était la monnaie d'or des romains - aura pu être vérifiée !

En direct des services techniques

L'astreinte, kézako ?

Sept jours sur sept, 24h/24, la Ville de Baume les Dames se mobilise sur le terrain à travers ses agents d'astreinte. L'ensemble du personnel qui compose les services techniques est susceptible d'être appelé, que ce soit en semaine pour ceux qui sont logés, ou le week-end pour tous les autres. Cela revient à environ 3 week-ends de permanence par an en moyenne. Ce sont les élus qui peuvent déclencher un appel à l'astreinte.

Cette dernière est mobilisée pour traiter les imprévus qui peuvent survenir : déclenchement intempestif d'alarme, pannes, dégâts liés à d'éventuelles intempéries, accidents de la circulation, etc.

« L'intervention porte avant tout sur la mise en sécurité », explique Alain Mader, responsable voirie. « Il ne faut pas tout attendre de l'astreinte, car les corps de métier ne sont pas interchangeables. L'agent met le site en sécurité dans l'attente de la résolution ultérieure du problème par les collègues ou les services extérieurs compétents ».

En 2017, 65 interventions ont été répertoriées dans ce cadre.



Taille des haies et élagage : passe le message à ton voisin !

À l'approche du printemps, il est rappelé aux riverains leur obligation d'élaguer les arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques ou privées, de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, ne cachent pas les feux de signalisation et les panneaux, y compris la visibilité en intersection de voirie. Les branches ne doivent pas toucher les conducteurs aériens EDF, France Télécom et l'éclairage public.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Distances à respecter (selon l'article 671 du code civil) :

- Plantations de plus de 2 m de haut : distance d'au moins 2 m de la limite séparative
- Plantations de moins de 2 m de haut : distance de 0.50 m de la limite séparative

La distance se calcule entre le milieu du tronc et la limite séparative. Si les terrains sont à des niveaux différents, les hauteurs des plantations sont mesurées par rapport au niveau du terrain où elles sont plantées.

Au vu des règles existantes et de leur pouvoir de police, les communes sont donc parfaitement fondées à exiger des propriétaires qu'ils procèdent à l'élagage des plantations en surplomb d'une voie publique.

En cas de question, de doute, mettez-vous en rapport avec votre mairie !

Service urbanisme : 03 81 84 72 46

Fauchage tardif : la Ville agit pour l'environnement !

Avec le printemps, le fauchage tardif reprend du service. Une signalétique temporaire vous préviendra sur le terrain. Pour rappel, le fauchage tardif est une pratique, menée dans le cadre du plan de désherbage, qui vise à respecter davantage le rythme de pousse naturelle des espaces verts, en fonction également de leur usage. Eric Boulier agent technique, nous expliquait en juin dernier « *Le legs Chapuis, la place Jean Ferrat, le parc rue Bassenne, la passerelle et le parc de la radiologie sont des espaces traités en gestion différenciée. Si je prends le parc rue Bassenne, nous taillons une trame de 1m50 environ pour le cheminement piéton et laissons le reste pousser naturellement. Puis, un agriculteur local vient récupérer le*

foin courant juin. Nous permettons ainsi l'épanouissement de la faune et de la flore ».



FAUCHE TARDIVE



Ici, nous favorisons la biodiversité en pratiquant la fauche tardive

Protection de la microfaune - diversification de la flore - nidification des oiseaux

#BaumelesDames
Élagage pour l'environnement

IME by Est Imprim Europolys, un pari gagnant !

A 10 MN À PEINE DE BAUME LES DAMES, AU SEIN DE LA ZONE EUROPOLYS, EN PLEINE EXPANSION, IME POURSUIT SON CHEMIN DEPUIS SA REPRISE EN 2014 PAR EST IMPRIM, DONNANT NAISSANCE À LA MARQUE IME BY EST IMPRIM. TROIS QUESTIONS À STÉPHANE BÉRA, PRÉSIDENT DE L'ENTREPRISE, QUI NOUS CONFIE LES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT D'IME.

Pouvez-vous nous rappeler le contexte de départ dans lequel s'est inscrit Est imprim ?

Au départ, je suis imprimeur jurassien, basé à Champagnole. Je me suis associé avec Philippe Berteaux et Olivier Guermouh pour créer Est imprim en septembre 2008. Est imprim était alors basé à Montbéliard et

Besançon (pour la partie Doubs, une antenne étant également présente dans le Jura).

IME de son côté avait deux sites, l'un à Baume les Dames, pour l'impression, et l'autre à Autechaux, pour le façonnage. La spécialisation se concentrait sur l'édition, l'impression cartographique et le packaging (impression de supports rigides). L'entreprise existait depuis les années 60 d'où une forte empreinte territoriale.

Lors de la reprise, en 2014, nous avons pu conserver 70 emplois et nous sommes installés sur le site d'Autechaux. Nous avons repris les spécialisations de l'entreprise tout en apportant nos savoir-faire, étant particulièrement bien implantés dans le tissu associatif et culturel régional en tant qu'Est imprim. Nous avons ainsi conservé nos clients historiques.

Qu'est ce qui a motivé votre décision d'intégration à la zone Europolys en 2014 ?

La position d'Europolys au sein du Doubs Central, le dynamisme économique local polarisé par Baume les Dames, et



la proximité de l'autoroute nous ont convaincus. Tout le monde a joué le jeu et nous avons été très bien accueillis. C'est un aspect primordial pour notre entreprise que de travailler en étroite relation avec le territoire qui l'entoure. Le pari s'est rapidement avéré gagnant. En nous appuyant sur notre force commerciale, nous avons pu investir dans l'entreprise comme nous le souhaitions dès la reprise, à hauteur de 3 millions d'euros pour le matériel dès 2016.

Comment votre extension se poursuit-elle concrètement dès les prochains mois ?

Le site Europolys étant un port d'attache central pour le groupe, nous avons décidé de nous agrandir et de nous restructurer autour de ce site. Nous regroupons ainsi localement les sites de Besançon et Montbéliard. Cela

nous permet aussi de renouveler une des presses les plus importantes. Nous restons une entreprise de proximité grâce à notre réseau commercial, tout en possédant un site phare pour l'impression, ce qui permet une optimisation de la productivité, et un suivi au plus près de notre exigence qualité. 30 ouvriers qualifiés seront donc présents en plus sur le site d'Europolys dès septembre 2018.

REPÈRES

- IME 160 salariés, dont 110 sur le site d'Europolys (septembre 2018) - CA 23.5 millions d'euros
- En 2018, l'investissement représente 8 millions d'euros pour IME.
- Nouveau bâtiment = 5 000 m², bâti par les entreprises locales



Le Champvans, un nouveau lieu de convivialité

DEPUIS FIN NOVEMBRE 2017, UN ESPACE RESTAURATION A OUVERT AU SEIN DE L'ESPACE COMMERCIAL DU QUIN.



Cornélus Van Den Hoven et Laurence tenaient jusque là l'auberge de Grosbois à quelques encablures.

« Nous hésitions à acquérir l'auberge, puis l'opportunité de ce local s'est présentée, et nous avons donc franchi le pas, tout en conservant notre cuisine et nos formules plat du jour, plat dessert café ou menu complet. Nous restons dans la lignée de la cuisine traditionnelle que nous faisons, avec des plats comme la friture ou la croûte forestière. Être au cœur de la zone commerciale amène un flux plus régulier de clients. »

Ce qui est certain c'est que le local d'une quarantaine de places amène un lieu de convivialité en plein cœur de la zone commerciale, entre deux achats, le midi pour les salariés ou pour les habitués !



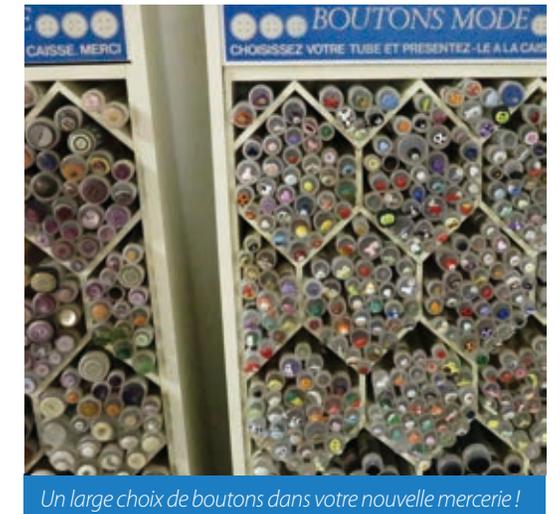
GALERIE DE L'INTERMARCHÉ

Ouverture du lundi midi au samedi midi
Bar l'après-midi
03 81 51 53 72

Une mercerie en centre-ville

Véronique Pégeot a ouvert début janvier sa mercerie en centre-ville de Baume les Dames, à deux pas de la mairie. Ouverte tous les après-midis de 14h15 à 18h30 (sauf le 3^e jeudi du mois), elle vous accueille pour tous vos achats de mercerie, couture, tricot, lingerie féminine (Armor Luxe). Elle propose également des vêtements pour enfants confectionnés de façon artisanale dans le cadre du commerce équitable. « J'avais un commerce du même type à L'Isle sur le Doubs et je fais la foire de Maîche

depuis de nombreuses années. Je suis très contente de mon emplacement en centre-ville, il y a du passage chaque jour. Ma fille habite Baume les Dames et j'aime parcourir le centre à pied. »



Un large choix de boutons dans votre nouvelle mercerie !

LA MERCERIE

5, place Saint-Martin
Ouverture tous les après-midis de 14h15 à 18h30
Contact 06 82 12 41 27

Ostéopathie : comprendre l'environnement du patient

M. Jegou, ostéopathe, s'est installé à Baume les Dames courant 2017, rue Ernest Nicolas. Pour lui, si son travail consiste avant tout à rendre de la mobilité au patient, il s'agit également de comprendre l'environnement de chaque personne : milieu professionnel, pratique sportive, antécédents, ... « il y a une lombalgie, mais 1 000 causes possibles. Si l'on ne comprend pas les causes liées à un patient en particulier, la douleur a toutes les chances de se reproduire. Soigner, c'est également prévenir les causes et accompagner si nécessaire le patient vers d'autres professionnels de santé. »

Diplômé en 2015, sa spécialisation en urgence premiers secours et soins de terrain en milieu sportif lui permet

aujourd'hui de s'inscrire dans un partenariat avec l'USB rugby. « Je suis présent sur les matchs à Baume les Dames en cas de souci ! ».

JACQUES JÉGOU, OSTÉOPATHE

Ouverture le lundi, mardi, vendredi et samedi matin. Sur rendez-vous, de 8h à 20h.

6 rue Ernest Nicolas

25110 BAUME LES DAMES

jacques.jegou@protonmail.com

07 69 52 47 11

Emile Jeannenot, « Quand la valeur n'attend pas le nombre des années »

IL FAIT BON LORSQU'ON RENTRE AU FOURNIL D'ANROZ SUR LE BOULEVARD DU MÊME NOM À BAUME LES DAMES. LA BOULANGERIE, BIEN ACHALANDÉE ET AU FUMET APPÉTISSANT, CACHE EN SON SEIN UN JEUNE ESPOIR DE LA BOULANGERIE, EMILE JEANNENOT, ÂGÉ DE 17 ANS.

Après l'obtention de son CAP en juin dernier, tout s'accélère pour le jeune homme qui a terminé depuis 4^e du renommé concours des « meilleurs jeunes boulangers de France » et a ainsi gagné, outre son titre, le droit d'apporter une galette au Président de la République en personne.

Son patron, Frédéric Peseux, ne cache pas sa fierté ni sa volonté d'accompagner au mieux Emile dans ses futurs défis.

Objectif concours

Apprenti au Fournil d'Anroz dès 2015, Emile est un élève de CAP tout ce qu'il y a de plus normal. « Assez rapidement, j'ai cerné un jeune concentré, régulier. Mais c'est au moment du concours qu'il a révélé tout son potentiel ! » explique Frédéric.

C'est après son CAP qu'Emile s'est vu proposer une participation au concours des meilleurs jeunes boulangers, ce qui le passionne instantanément.

Il a un mois pour se préparer pour les sélections régionales, en plus de son travail quotidien, puis un autre mois pour la finale nationale. « J'ai été bien entouré et j'ai pu préparer plusieurs fois en temps réel l'épreuve qui dure 7 heures (cuisson de pains, réalisation

de viennoiseries, pain décoré sur une thématique, création boulangerie salée...).

C'est très important de se mettre dans les conditions du concours. Mon patron m'accompagne et je m'entraîne également à la boulangerie La Mi Do Ré à Chalezeule et au



Emile pose aux côtés de son patron, Frédéric Peseux.

CFA. » explique Emile. « Une fois reçu, j'ai été fier, heureux que mon travail ait payé ».

Et pourquoi stopper sur une si belle lancée ? « Emile souhaite préparer cette année le concours de MAF (Meilleur Apprenti de France). Les sélections départementales interviennent au printemps. » « Oui, renchérit Emile, je me suis pris au jeu. Mon rêve est d'être MOF (Meilleur Ouvrier de France) un jour.

Pour le moment, je vais me concentrer sur le MAF qui présente la particularité d'être un concours en public, ce qui ajoute une pression supplémentaire ».

Un apprentissage permanent

Emile est passionné de l'univers de la boulangerie depuis toujours. « J'aime depuis tout petit m'arrêter devant les vitrines des boulangeries et je regarde beaucoup d'émissions en lien avec cet univers ».

Actuellement en année de mention complémentaire, Emile poursuivra sur le Brevet Professionnel, sans exclure d'approfondir ses connaissances, notamment en pâtisserie.

Frédéric ajoute « Accueillir un apprenti comme Emile est un échange perpétuel. Il m'apporte une mise à jour de mes connaissances et des dernières techniques, cela nous permet de tester de nouvelles choses. De mon côté, je lui apporte mon expérience et mes conseils. Les clients le suivent, c'est une fierté pour toute l'équipe ».

3 FOURNIL D'ANROZ

Ouverture tous les jours sauf le jeudi

6h - 19h30

Dimanche de 6h à 13h

EN DIRECT DE L'OT

Cartes de pêche : c'est parti



Nouveautés pour le Cusancin :

- Ouverture de la pêche du samedi 10 mars 2018 au dimanche 16 septembre 2018 inclus
- Tout le parcours amont est passé en no kill (toutes espèces).
- L'ombre est passé en no-kill sur le parcours aval.
- **Le saviez-vous ?** Le "no-kill" signifie que le poisson doit être remis à l'eau vivant quel que soit sa taille.

Plus d'informations sur le règlement et les permis de pêche auprès de l'AAPPMA ou de l'Office de Tourisme.

■ Rappel de la permanence de l'agent de la SNCF

Tous les mardis de 14h à 16h à l'Office de Tourisme (vente de billets TER uniquement)

Festival « Au Bonheur des Dames », une 10^e incursion artistique 100% féminine

Baume les Dames : jusque dans son nom, la ville met les femmes à l'honneur, référence aux dames chanoinesses qui en furent les fondatrices il y a maintenant fort longtemps. Deux siècles plus tard, le festival « Au Bonheur des Dames » reste dans la tradition en leur rendant hommage. La programmation met en effet en avant la création artistique féminine sous différentes formes.

Pour cette 10^{ème} édition, trois temps forts sont à noter dans vos agendas. On commence le dimanche 25 février à 17 h au Centre d'Affaires et de Rencontres, avec « La cour de récré de Madame Poisson ».

Au programme : un one woman show plein d'humour, avec une Madame Poisson multi-facettes tantôt psy, prof, parent, ou encore super nanny, pour une analyse pleine de dérision de nos comportements quotidiens.

Ensuite, on enchaîne le 2 mars avec une femme de talent, bien connue des Francs-Comtois : la Madeleine Proust. Victime de son succès, le spectacle affiche déjà complet !

TICKETS

Tickets en prévente au service culturel
Tarifs 5 € gratuit pour les - de 14 ans
Attention, spectacle de la Madeleine Proust : complet à Baume les Dames (il reste des places sur d'autres dates de sa tournée, plus de renseignements sur les sites de ventes de billets).

Enfin, pour clore le festival, un dernier spectacle viendra cette fois réjouir les mélomanes.

En effet, nous aurons le bonheur d'accueillir le dimanche 4 mars à 17h à l'Abbaye la folk limpide et épurée de Lonny Montem, piochant son inspiration du côté des grands noms du genre, Joan Baez, Cat Power, et Joni Mitchell en tête.

De quoi terminer en douceur et beauté un festival mettant en avant celles dont les talents font chaque année le bonheur des spectateurs de la saison culturelle !



Salon du livre « Au fil des mots »



Bientôt le salon du livre, tome 2, samedi 10 mars 2018 !

Après le succès de la première édition, de nombreux auteurs vous accueilleront à l'Abbaye : auteurs de littérature jeunesse ou adulte et de bandes dessinées. Ils seront à votre écoute pour des échanges ou pour des dédicaces.

Au préalable :

- les enfants des écoles recevront les auteurs jeunesse dans les classes et décoreront l'Abbaye via la production d'affiches ou de mise en scène d'albums jeunesse.

- vous pourrez emprunter à la médiathèque les ouvrages des auteurs choisis cette année afin de vous familiariser avec leur écriture. Un vote mettra à l'honneur le livre de littérature adulte que vous avez préféré.

- le vendredi 9 mars 2018, La maison d'édition Elitchka sera présente à la médiathèque pour un apéro conférence ayant pour thème : « Raconte-moi la Bulgarie »... Vous pourrez même goûter quelques spécialités.

Enfin tout au long de la journée du 10 mars, des animations autour des livres seront mises en place afin de divertir les enfants :

Atelier gravure et impression par Affiche Moilkan, auteur du visuel de l'affiche depuis 2017.

Découverte des kamishibais (théâtre japonais)

Histoires sur le fil : jeux de lecture, création d'histoires.

La librairie Graine de Livres de Valdahon, co-organisateur avec la Ville de Baume les Dames, sera présente toute la journée pour vos achats coups de cœur.

Samedi 10 mars 2018, ouverture du salon
de 10h à 18h à l'Abbaye de Baume les Dames
Pause des auteurs de 12h30 à 13h30
(le salon reste ouvert)



Rencontre avec un auteur

3 QUESTIONS À FRANÇOIS ROUSSEL, AUTEUR ET ILLUSTRATEUR DE BD ET ALBUMS JEUNESSE

■ Avec quelle actualité venez-vous au salon ?

Je viens au salon notamment avec mon dernier album pour enfants, dont le titre est « Le grand jour ». Cet album parle d'une coccinelle qui a peur de voler et interroge le manque de confiance en soi. J'apprécie particulièrement de dessiner des animaux et je trouve qu'ils sont un très bon vecteur de messages pour parler des humains. On peut aborder tous les sujets, même les plus difficiles. Je suis attaché aux petites histoires, que je traite la plupart du temps sous un angle humoristique.



■ Comment en êtes-vous arrivé à exercer ce métier ?

Je suis diplômé des Beaux-Arts de Besançon, en filière communication. J'ai travaillé six ans à Annecy dans une agence de publicité, puis deux ans à Luxembourg dans les dessins animés. Cette incursion m'a donné envie de me lancer. Je puise mon inspiration dans mon enfance, les questions que je me posais alors, mes ressentis. L'interaction entre les individus et les groupes me passionne. Par contre, je ne suis jamais satisfait de ce que je crée, je me projette toujours dans l'album suivant. Mon métier se constitue essentiellement de deux parties : le travail à domicile (écriture, dessin, colorisation), et l'interaction en extérieur (dédicaces, interventions en milieu scolaire, salons). Le processus pour sortir un album prend un certain temps : avoir l'idée, la soumettre, travailler sur l'album... rien que sur cette dernière partie, cela prend un petit mois pour un album comme « Le grand jour », plusieurs mois pour une BD, en fonction du niveau de détail des dessins également.

■ Vous connaissez Baume les Dames ?

Je travaille régulièrement avec la librairie Graine de livres, partenaire de la Médiathèque de la Ville de Baume les Dames. Lorsqu'on m'a invité sur le salon « Au fil des mots », j'ai été ravi, car j'aime l'émulsion que peut créer un salon. Bisontin d'origine, je ne me suis pourtant jamais arrêté à Baume les Dames, ce sera l'occasion de découvrir le site. Je vais à la rencontre d'une classe la veille du salon, je me réjouis particulièrement de cet échange.

Retour sur L'EC Baume sur plusieurs fronts

LA FIN DE L'ANNÉE 2017 A ÉTÉ CHARGÉE POUR LES DIRIGEANTS DE L'ENTENTE CYCLISTE BAUME LES DAMES. ENTRE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE NOVEMBRE, LA MISE EN PLACE DU 1^{ER} ENDURATHLON BAUMOIS ET DU TRADITIONNEL CYCLO-CROSS DANS LA FOULÉE À LA MI-DÉCEMBRE, ILS N'ONT PAS MÉNAGÉ LEUR PEINE.

Dans l'ordre chronologique, abordons d'abord l'AG. « Une belle assemblée générale » ont affirmé en chœur Gérard Gleize l'adjoint aux sports de la Ville et Jean-François Simonin, le président de l'Office intercommunal des sports. C'est vrai que le décorum de l'Orangerie, salle du château de Guillon-les-Bains, conférait un caractère prestigieux aux travaux de cette réunion bien menée par le président de l'ECB Christophe Navarro. Les résultats 2017 ont été bons, « même si on peut toujours faire mieux ». Mais il convient de souligner les performances de Lise Chaillet victorieuse de nombreuses courses cadettes et de Lilou Parrod, la brillantissime petite pilote de BMX, 5e Européenne de sa catégorie. Les résultats sur la route également de Baptiste Deman et Pierre-Louis Goepfert leur ont permis de progresser dans la hiérarchie (de 3^e en 2^e catégorie). Cette assemblée, marquée par un nouveau clin d'œil à La Sapaudia, cette association militant pour le don de moelle

osseuse et pour l'accompagnement de toute personne en situation de handicap, s'est achevée par un repas très convivial où les discussions de futurs projets ont bien sûr fusé.

Puis les 16 et 17 décembre, place à l'Endurathon et au cyclo-cross sur la zone de loisirs baumoise. « On a voulu lancer un nouvel événement principalement destiné aux familles de la région de Baume les Dames. Cet Endurathon, qui est un relais VTT et course à pied en duo, était une première. On prenait peu de risques puisque tout se passait sur les boucles du circuit tracées pour le cyclo-cross du lendemain », explique Christophe Navarro. « On a eu quelques courageux au départ. La météo des jours précédents a été épouvantable. Mais on a appris, et surtout, j'ai apprécié le travail des bénévoles de l'ECB qui mentourent. On a eu des partenaires comme Marc Optique, MacTom, IME, par exemple, qui nous ont suivis. C'est ça qui fait chaud au cœur et qui permet de toujours rebondir pour avoir l'envie d'organiser des événements et de s'occuper des jeunes cyclistes de notre club », disait encore le président. Lequel était ravi que pour le cyclo-cross du lendemain, Arnaud Marthey, Gérard Gleize et Jean-François Simonin soient de la partie. Un beau plateau était proposé avec une victoire sans appel de Quentin Simon devant l'enfant du pays Quentin Navarro... alors que le professionnel Hugo Hofstetter était aussi de la partie. Tous les participants et arbitres ont apprécié le travail et l'accueil chaleureux des organisateurs particulièrement généreux pour tout le monde au moment de la remise des récompenses.



Crédit photo : Yvan Goepfert

Plus de 20 ans que l'USB rugby transforme l'essai

L'USB RUGBY A ÉTÉ FONDÉ EN 1995, SUITE À L'ENGOUEMENT MANIFESTÉ AUTOUR DE CE SPORT PENDANT LA COUPE DU MONDE, AVEC AU PALMARÈS 6 PARTICIPATIONS AU CHAMPIONNAT DE FRANCE, UN TITRE DE CHAMPION DE FRANCHE-COMTÉ ET UN DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ.

LE CLUB SE POLARISE AUTOUR DE SON ÉQUIPE SENIOR, DES ÉQUIPES JEUNES U16 ET U18, D'UNE ÉCOLE DE RUGBY AINSI QUE D'UNE SECTION PLUS FESTIVE.

L'équipe senior, objectif maintien

L'équipe senior, coachée soigneusement par Mickaël Percier, évolue en championnat « Bourgogne-Franche-Comté », championnat qui voit s'affronter 11 équipes (dont une seule issue de Franche-Comté). L'équipe s'entraîne deux fois par semaine, les mercredis et vendredis. De plus en plus de joueurs ont été formés à Baume les Dames. L'objectif de la saison 2017-2018 est le maintien, avec une montée en puissance sous une ou deux saisons en fonction de l'effectif.

Le partenariat avec l'Olympique de Besançon Rugby (OB) consiste pour le moment à pratiquer quelques entraînements communs, mais cela vise à être développé avec des prêts de joueurs envisagés.

Les équipes jeunes U16 et U18, un partenariat gagnant avec l'OB

Le partenariat avec l'OB est ici déjà plus poussé, puisque des équipes communes ont été formées (Union Baume Besançon, UBB). Ces équipes s'entraînent deux fois par semaine, une fois à Baume les Dames et une fois à Besançon.



Les capitaines des deux équipes sont Baumoises : Paul Paquiez et Alan Richardet. L'équipe U18 a été championne de France nord-est l'année dernière.

L'école de rugby :

la formation comme vecteur de rayonnement

L'école de rugby de Baume les Dames regroupe 70 enfants de 5 à 15 ans répartis en 5 catégories : U6/8/10/12/14. L'Olympique Bisontin est un partenaire essentiel, toujours sous la bannière UBB.

De U6 à U12, la pratique se fait au cœur d'un championnat d'écoles de rugby en Franche-Comté, avec deux entraînements par semaine. Ces niveaux comptent 6 encadrants dont deux éducateurs diplômés et un en cours de formation.

L'U14 évolue au sein d'un championnat Bourgogne-

Franche-Comté. Une équipe atteint le niveau B en rugby à XV et la seconde atteint le niveau C en rugby à VII. À noter, cette année, 7 joueurs ont été sélectionnés en équipe de Franche-Comté. Deux éducateurs diplômés encadrent ces unités deux fois par semaine, avec un entraînement commun avec l'OB une fois par mois.

L'USB rugby, acteur majeur de la vie de la cité

Pour animer et faire vivre le club tout au long de l'année, l'USB rugby organise ou s'associe à de nombreuses manifestations. Du repas au club house après l'entraînement du vendredi soir pour les membres du club au vide-greniers organisé pour les Baumoises le premier dimanche de juin, de la tartiflette et du vin chaud proposés lors de la descente du Père Noël au loto de l'école de rugby, il y en a pour tous les goûts.

Vente de calendriers et de produits régionaux, création d'une ligne de vêtements et accessoires disponible à Sport 2000, acquisition d'un mini bus, l'USB rugby dispose de plus d'une corde à son arc.

Le club compte également de nombreux sponsors locaux qui permettent à l'association d'être un acteur majeur de la vie de la Cité.



EN SAVOIR PLUS

www.usbrugby.org

Président : Simon COURBET

En bref

La formation des cadres

Le club baumoises possède 10 éducateurs fédéraux pour encadrer ses équipes, en 2018, un jeune est encore en formation. Bon à savoir : la formation dure deux ans, à raison de 8 samedis par an, avec un parrainage pour accompagner le futur cadre au long de sa formation. Une fois par mois, une réunion de la commission technique du club se tient à Baume les Dames afin d'envisager l'avenir. L'entraîneur des équipes 1 et 2, Michael Bertier, est diplômé d'état BEES rugby 1er degré. Concernant l'arbitrage, le club dispose de deux arbitres diplômés, anciens joueurs. Le prochain départ d'un arbitre actuel implique la formation d'un nouvel élément.

L'école de rugby locale est labellisée par la FFR, cela correspond à un solide cahier des charges que le club local a rempli, c'est dire combien le club a transformé l'essai !

Le sponsoring

Le club de Rugby possède 50 sponsors ou partenaires qui accompagnent le club dans sa belle progression. Les subventions ne suffisant plus, le sponsoring correspond à plus de 40% du budget annuel. Une déclinaison pour les sponsors selon leur aide : plaque de publicité affichée autour du stade, encart dans le calendrier annuel, logo de l'entreprise sur les maillots d'une équipe, protection des montants des poteaux, etc. Les charges les plus importantes correspondent au budget déplacements, avec de nombreux parcours en Bourgogne/Franche-Comté pour les équipes au complet accompagnées d'entraîneurs dirigeants et accompagnateurs. Merci à eux.

Le coin des sportifs



Babadouc : remise des nouveaux maillots du club en décembre 2017



Babadouc : une Baumoise sur la première marche du podium du championnat départemental !



Basket : premier match officiel du championnat pour le club



Deuxième édition du Trail Baumoise en 2017



Omission de crédit photo

Dans le Baume par Cœur 9 de novembre 2017, en vignette sur la couverture et en page 24 pour illustrer la photo du club de BMX, la crédit photo restait à préciser : il s'agit d'une photo de Martydoc photographie. Merci pour ce beau visuel !

Médiation familiale : rendre les personnes actrices de leurs décisions

À BAUME LES DAMES, UNE PERMANENCE DE MÉDIATION FAMILIALE EST EN PLACE DEPUIS L'AUTOMNE 2017. BAUME PAR CŒUR VOUS PROPOSE UN ZOOM SUR CE MÉTIER QUI VISE À RENOUER LE DIALOGUE ENTRE DES PERSONNES AYANT DES DIFFICULTÉS À COMMUNIQUER AU SEIN D'UNE FAMILLE, QUELLES QUE SOIENT LES RELATIONS FAMILIALES. QUESTIONS À FRANÇOISE BERNARD, MÉDIATRICE FAMILIALE, INTERVENANTE À BAUME LES DAMES POUR LE COMPTE DE L'ASSOCIATION « LA MARELLE ».

Dans quel cas de figure fait-on appel à un médiateur familial ?

Quel est le lien entre votre métier et un éventuel parcours judiciaire ?

La médiation familiale intervient dans plusieurs situations, mais les questions relatives à une séparation (avant, pendant, après) sont les plus fréquentes. Cette démarche est également adaptée pour une fratrie, entre grands-parents et parents...

Médiation familiale et justice peuvent être complémentaires, dissociées ou concomitantes.

Le médiateur familial favorise la reprise de communication entre les personnes : impartial, il veille à ce que chacun s'exprime, écoute et soit acteur de la médiation. Il contribue ainsi à rétablir le dialogue, restaurer chacun dans son rôle et apaiser les échanges.

La médiation familiale s'appuie sur les capacités propres de chacune des personnes à dialoguer et décider ensemble de ce qui est le mieux pour elles. La démarche judiciaire est là pour poser un cadre légal. Nombre de difficultés de communication ne nécessitent pas de recours à la justice.

Cette implication et cet engagement des personnes leur permettent de prendre ensemble des décisions au plus proche de leur quotidien et celui des enfants.

Les personnes peuvent prendre l'initiative de la médiation à tout moment afin d'organiser leur séparation puis faire homologuer leurs accords par le juge. Celui-ci peut aussi, avant ou pendant une procédure, leur demander d'engager une médiation familiale.



Une médiation permet d'éclaircir les points de vue de chacun et favoriser la prise de décisions concrètes dans le cadre de l'application d'un jugement. Il est question de problèmes

pratiques : modification des jours de changement de résidence, organisation des activités des enfants, décision commune concernant la scolarité...

Comment faire si on souhaite faire appel à vous ?

Le premier entretien d'information, gratuit, permet d'expliquer ce qu'est la médiation familiale et de présenter la situation. Si les difficultés présentées relèvent bien de la médiation, les personnes elles-mêmes décident d'engager ou non une médiation familiale. Les entretiens

sont confidentiels. Une participation financière selon les ressources est demandée suivant le barème national de la CAF.

3 PERMANENCE DE MÉDIATION FAMILIALE

1^{er} vendredi après-midi du mois

3^{ème} lundi matin du mois

Mairie de Baume les Dames

Contact : 03 81 52 73 99

www.lamarelle25.fr

ACTION & VOUS

Vous aussi, bénéficiez du dispositif «Ma commune, ma santé» !

Depuis la rentrée 2017, le CCAS de la Ville de Baume

LA VILLE DE BAUME LES DAMES
AGIT POUR TOUS !

« Accès à une
complémentaire santé
à des tarifs négociés
pour tous »

Le dispositif,
est actif tout au
long de l'année

Renseignez-
vous !

ACTION
Bien choisir sa complémentaire santé

CONTACT
VILLE DE BAUME LES DAMES
CCAS
03 81 84 75 10

les Dames propose en effet ce dispositif en partenariat avec l'association ACTION, afin de faire bénéficier chaque administré d'une complémentaire santé collective, mutualisée et négociée à moindre coût, accessible à tous.

Le rôle d'ACTION est de représenter et défendre les intérêts de tous ses adhérents face aux assureurs et mutuelles, afin de négocier et obtenir pour eux les meilleures conditions : garantie, options, tarifs, services et avantages, partenaires... cela peut favoriser le retour aux soins de santé pour certains et l'allègement des coûts des cotisations pour les autres.

Sans questionnaire, sans limite d'âge, personnalisable et négocié avec les spécialistes du métier, chaque Baumoïse peut ainsi bénéficier d'une couverture de soins à plusieurs niveaux.

Pour toute information complémentaire,

vous pouvez contacter le CCAS

au 03 81 84 75 10, www.associationaction.org

Bienvenue à...

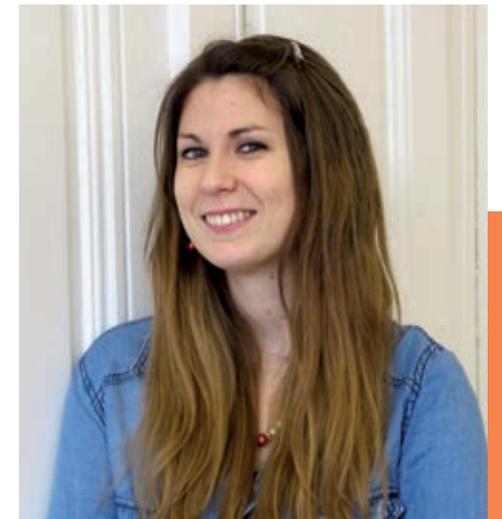
MARIE GUILLAN, médiathécaire

Marie Guillan, néo-baumoïse, a pris ses fonctions le 6 juin dernier. Désormais à temps plein au sein de la Médiathèque Jean Grosjean, Marie est plus particulièrement responsable des secteurs BD jeunesse et adulte, ainsi que des secteurs CD et DVD.

« Je m'occupe également des animations tournées vers le jeune public (relais assistantes maternelles, crèches), des petits déjeuners numériques, et de deux bibliothèques du réseau*. C'est également moi qui gère le site Internet et le Facebook de la Médiathèque. Nous travaillons beaucoup en équipe pour ce qui concerne les animations d'envergure comme « Enquête à la Médiathèque ». Je trouve cela particulièrement agréable d'évoluer à l'intérieur d'un tel bâtiment, et dans une Médiathèque dynamique, qui a toute sa place au cœur de la programmation de la saison culturelle de la Ville. »

Précédemment vacataire au sein des bibliothèques de Besançon, cette assoiffée de culture a longtemps pratiqué le modern jazz, le théâtre et le chant choral, activités qui lui tiennent à cœur !

* la Médiathèque de Baume les Dames est tête de réseau, c'est-à-dire qu'en tant que relais de la Médiathèque Départementale, elle met à disposition des documents à destination de plusieurs autres bibliothèques du Doubs central : Aïssey, Passavant, Saint Juan et Autechaux.



MARIE COGNATA, agent d'accueil et d'état civil

Son visage ne vous est sans doute pas inconnu, puisque Marie Cognata effectue des remplacements à la mairie de Baume les Dames depuis 2015. Entrée officiellement dans la fonction publique en novembre 2017, Marie est désormais parée pour remplir ses missions d'accueil du public et d'état civil (cartes nationales d'identité,

passports, formalités liées aux naissances, mariages, baptêmes républicains, PACS, décès...). « Ce contact avec le public m'est déjà familier, j'effectuais déjà ces missions avec plaisir au sein de la commune de Soye (380 habitants). Je m'engage à présent à une échelle plus importante, où nous recevons chaque jour entre 40 et 50 personnes physiques en plus des rendez-vous déjà fixés pour l'état civil et autant d'appels quotidiens. Mieux vaut être polyvalente,

réactive et d'une nature joyeuse ! Pour exemple, en 2017, nous avons reçu 702 personnes pour la création de cartes nationales d'identité, 510 pour la création de passeports, 1650 demandes d'actes de naissance-décès-mariage tout confondu, 18 mariages, 37 reconnaissances... et nous pouvons aussi souligner 2 naissances à Baume les Dames même (cela n'était plus arrivé depuis 2010). Le tout est de connaître la collectivité et son fonctionnement ainsi que toutes les réglementations en lien avec l'état civil. Pour rappel, vous pouvez nous retrouver à l'accueil de la Mairie du lundi au samedi matin, de 9h à 12h et de 14h à 18h, je serai présente pour vous accueillir ».



ALEXIS ROLAND, chargé d'action culturelle

Alexis Roland, bisontin d'origine, occupe depuis fin novembre le poste de chargé de l'action culturelle. Ses missions sont multiples et consistent, en lien avec l'adjointe à la culture, à préparer la programmation de la saison culturelle, à en assurer le suivi, c'est-à-dire, le contact avec les artistes, la gestion des contrats et toute la logistique. Il est également en charge de la billetterie et accueille le public en mairie pour la vente des billets. Alexis est un référent pour les associations culturelles de la Ville, qui peuvent solliciter son expertise technique, tant en



besoin de matériel pour l'organisation d'événements, que pour la réservation de salles. Il peut être un trait d'union entre ces dernières et la mairie. Il découvre en parallèle les métiers liés aux livres en étant un renfort ponctuel au sein de l'équipe de la Médiathèque. « La polyvalence du poste m'a tout de suite intéressé. J'avais envie de travailler dans les coulisses de l'action culturelle, que ce soit la programmation, la logistique, le relationnel avec les artistes. » Alexis est issu d'un parcours plutôt lié aux métiers de la communication, mais toujours avec cette appétence pour le domaine culturel. « J'ai travaillé au centre culturel diocésain de Besançon mais également au Théâtre Royal de Mons en Belgique. Je suis également un passionné de musique, multi-instrumentiste ». Nous lui souhaitons d'écrire une belle partition au sein des services de la Ville !

CÉDRIC MIELLE, ASVP

Cédric Mielle, ASVP (Agent de Surveillance de la Voie Publique) depuis fin juillet, était auparavant agent de sécurité. Il a souhaité intégrer ses nouvelles fonctions pour diversifier ses tâches quotidiennes. « Le métier est plus complet et j'apprécie le relationnel avec la population. Stationnement, problèmes de voisinage, arrêts, organisation de la Foire, les champs de compétence ne manquent pas et demandent autant une présence de terrain qu'une partie bureau. » Originaire de Baume les Dames où il a vécu jusqu'en 2014, ce passionné de moto aime avant tout apprendre et découvrir ce qui est nouveau. Nous lui souhaitons une longue route baumoise au sein de ses nouvelles fonctions !



SOPHIE BARTHEL, chargée de l'instruction du droit des sols (Ville)

Sophie Barthel est arrivée début décembre au sein des services de la Ville. En tant qu'instructeur d'urbanisme de la Ville, Sophie se tient à disposition des pétitionnaires. Elle joue un rôle de conseil en fonction du type de travaux et de dossiers à monter. Par exemple, pour une modification de façade, Sophie informe sur les pièces à présenter et sur les délais. Elle délivre également des autorisations de travaux dans le cadre de la mise en accessibilité ERP (Etablissement Recevant du Public), ou dans le domaine de la sécurité incendie. Pour toute intention de travaux, elle est donc un relais indispensable qu'il vaut mieux contacter en cas de doute. Si chaque propriétaire réfléchit



par rapport à ses propres impératifs, le rôle du service urbanisme est de ramener la réflexion au global sur la Ville, et de réfléchir aux impacts paysagers en conformité avec le PLU et les différents règlements qui s'appliquent. En cas de travaux sans autorisation, chaque citoyen s'expose à une procédure lourde et à des surcoûts qui n'auraient pas eu lieu d'être en passant par l'intermédiaire du service urbanisme. Auparavant instructeur au sein de la CAGB (Communauté d'Agglomération du Grand Besançon), et de formation dessinatrice et collaboratrice d'architecte, Sophie apprécie le rôle stratégique de l'urbanisme : « L'urbanisme a trait aux principaux projets d'une Ville, il traduit son dynamisme et la dimension de protection architecturale et paysagère d'un site ».

PASCAL BOULADE, chargé de l'instruction du droit des sols (CCDB)

En poste depuis le 1^{er} octobre 2017, Pascal Boulade, instructeur d'urbanisme, possède la particularité de travailler au sein des locaux de la Ville de Baume les Dames tout en étant missionné par la CCDB. Pascal est donc en charge du périmètre des 58 communes qui composent l'intercommunalité et travaille dans un esprit mutualisé avec sa collègue de la Ville de Baume les Dames, Sophie Barthel. « *L'instructeur a un rôle de conseil technique aussi bien auprès des élus que des administrés. Il accompagne les concitoyens pour toutes les démarches administratives en lien avec l'urbanisme. Il contrôle les conformités et effectue si la situation l'exige des mises en demeure, même si le plus souvent il endosse un rôle de médiateur* ». Pascal découvre son nouveau terrain professionnel depuis son arrivée, en allant à la rencontre des élus du territoire. « *Le but est de mettre en place des démarches d'accompagnement vers le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) et un SCOT (Schéma de*



Cohérence Territoriale) commun. En effet, les communes sont issues de trois anciennes intercommunalités, un travail d'harmonisation des pratiques est donc nécessaire. La commune de Roulans est l'une des plus importantes du périmètre, je vais être amené à travailler étroitement avec cette municipalité. Mon intégration depuis trois mois s'est très bien déroulée que ce soit avec les élus ou les services de la CCDB et de la Ville ». Père de deux enfants, Pascal, originaire de la belle ville rose « Ô Toulouse », est installé depuis 1998 dans le Doubs, qu'il ne se lasse pas de (re) découvrir. Il travaillait auparavant dans la commune de Bavans et assistait le DGS avec une spécialisation instruction-urbanisme.

DÉPART EN RETRAITE

Nous souhaitons une bonne continuation à **Jeanne Marie Duret** qui est partie à la retraite le 21 février 2017 après 27 années de carrière à la bibliothèque puis à la Médiathèque de Baume les Dames. Gageons que sa passion des livres ne s'en arrêtera pas là.

SERVICE URBANISME

Permanences de Sophie Barthel, instructeur Ville de Baume les Dames

Renseignements téléphoniques tous les après-midis

Accueil physique :

Lundis 14h - 17h / Vendredis 9h - 12h

urbanisme@baumelesdames.org / 03 81 84 72 46

Permanences de Pascal Boulade, instructeur CC Doubs Baumois

Lundis 9h - 12h / 14h - 17h

Vendredis 9h - 12h / 14h - 17h

ads@doubsbaumois.org / 03 81 84 72 46

Services publics

■ Mairie

3 Place de la République

Tél : 03 81 84 07 13

Fax : 03 81 84 31 05

Mail : contact@baumelesdames.org

Horaires d'ouverture du public :

Du lundi au vendredi : 9h - 12h et 14h - 18h

Samedi : 9h - 12h

(Permanence état-civil et informations générales)

■ Centre technique municipal

4 Rue Promenade du Breuil

Tél : 03 81 84 23 20

■ Centre communal d'Action Sociale

Mairie

Tél : 03 81 84 75 10

Mail : actionsociale@baumelesdames.org

Horaires d'ouverture au public :

Du lundi au vendredi : 9h - 12h et 14h - 17h

■ Médiathèque Jean Grosjean

Place de la Loi

Tél : 03 81 51 60 79

Horaires d'ouverture au public :

Mardi : 15h - 18h30, Mercredi : 10h - 12h et 14h - 18h30

Vendredi : 15h - 18h30, Samedi : 10h - 12h et 14h - 17h

■ Aide aux démarches administratives

Mairie

3 Place de la République

Contact : Madame Annie GIRARDAT

Conseillère Municipale Déléguée

Sur rendez-vous auprès du secrétariat de la mairie

Tél : 03 81 84 07 13

■ Centre d'Affaires et de Rencontres

(Réservation de salle auprès de la CCDB)

Tél : 03 81 84 75 93

■ Communauté de Communes Doubs Baumois (CCDB)

12 Esplanade du Breuil

Tél : 03 81 84 75 90

Du lundi au vendredi : 8h - 12h30 et 13h30 - 17h

■ Complexe touristique - Domaine d'Aucroix

Quai du Canal

Tél : 03 81 84 38 89

■ Consultation des archives

Mairie

3 Place de la République

Tél : 03 81 84 07 13

Sur rendez-vous uniquement auprès du secrétariat

■ Doubs central - SCOT

⚠ Pendant les travaux de l'Hôtel de Services :

déménagement au 26 Avenue Kennedy

Tél : 03 81 84 42 48

Fax : 03 81 84 09 43

Mail : contact@doubscentral.org

■ Office de Tourisme

Place de la République

Tél : 03 81 84 27 98

Mail : info@ot-paysbaumois.fr

Horaires d'ouverture au public :

Moyenne saison (mai, juin, septembre) : du lundi au samedi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h. Les jours fériés (sauf 1^{er} mai) : de 10h à 13h.

Haute saison (juillet, août) : du lundi au samedi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h. Dimanches et jours fériés : de 10h à 13h.

Basse saison (octobre et avril) : du lundi au samedi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h.

Hors-saison (de novembre à mars) : du mardi au vendredi de 10h à 12h30 et de 14h à 17h. Le samedi de 9h à 12h30.

■ Trésor Public

Esplanade du Breuil

Tél : 03 81 84 00 61

Horaires d'ouverture au public (hiver) :

Les lundis, mardis et jeudis : 8h30 - 12h et 13h30 - 16h

Mercredi : 8h30 - 12h (fermeture l'après-midi)

Vendredi : 8h30 - 11h (fermeture l'après-midi)

■ Permanence conseillers départementaux

M. DALLAVALLE ou Mme NEVERS

Sur rendez-vous au 06 27 12 30 18

Déchets - propreté

■ Déchetterie

Rue des Bouvreuils

Tél : 03 81 84 22 12

Horaires d'ouverture au public :

Hiver du lundi au samedi : 9h - 12h et 13h30 - 17h

Été du lundi au samedi : 9h - 12h et 14h - 17h

■ SICTOM (Collecte d'ordures ménagères)

7 rue sur le Chaille

Tél : 03 81 84 75 95

■ SYTEVOM (Déchetterie)

Tél : 03 84 76 93 00

Transport à la demande

■ TADOU - Doubs central

⚠ Pendant les travaux de l'Hôtel de Services :

déménagement au 26 Avenue Kennedy

Tél : 03 81 84 79 35

RÉSERVATION OBLIGATOIRE 48 heures à l'avance

de 8h30 à 11h ; Forfait 0km > 12km = 4€ le trajet

Enfance, jeunesse, éducation

■ Centre de loisirs et restauration scolaire

(Périscolaire et extrascolaire)

7 rue Barbier

Tél : 03 81 84 38 28

Du lundi au vendredi : 8h30 - 12h et 13h30 - 17h

■ Écoles de Baume les Dames

École maternelle du Centre : 03 81 84 09 20

École maternelle de la Prairie : 03 81 84 13 05

École maternelle et primaire de Cour : 03 81 84 15 95

École primaire du Breuil : 03 81 84 01 41

École primaire des Terreaux : 03 81 84 07 80

Collège René Cassin : 03 81 84 15 88

Lycée Professionnel Jouffroy d'Abbans : 03 81 84 02 77

IME Les Vignottes : 03 81 84 02 53

■ Multi-accueil La Ribambelle

8 rue de l'Église

Tél : 03 81 41 01 24

■ Relais Petite Enfance

8 rue de l'Église

Tél : 09 71 55 66 08 / 07 88 76 85 47

Mail : rpe@doubsbaumoises.org

Horaires d'ouverture :

Accueil du public : mardi et jeudi de 13h30 à 17h,

mercredi de 13h30 à 18h

Accueil sur rendez-vous : lundi de 13h30 à 17h

et mercredi de 8h30 à 12h30

(Permanence délocalisée à la Communauté de Communes

des 2 Vallées Vertes le 2^{ème} jeudi du mois ; 07 88 76 85 47)

■ Centre Médico Social - PMI

2 rue des Frères Greniers

Tél : 03 81 84 48 70

Horaires d'ouverture au public :

Du lundi au jeudi : 9h - 12h et 13h30 - 17h30

Vendredi : 9h - 12h

■ Réseau Santé Doubs Central

5 rue Barbier

Tél : 03 81 84 38 78

Horaires d'ouverture au public :

Du lundi au vendredi : 9h - 12h et 14h - 17h

Santé / social

■ ADMR (Service à domicile)

17 rue de la Prairie

Tél : 03 81 84 22 74

■ Association Tutélaire des Majeurs Protégés

Permanence en mairie - un jeudi par mois date à définir

■ CARSAT Santé (Service social)

Sur rendez-vous

Tél : 03 81 47 54 07

■ CARSAT Retraite

Tél : 3960 pour renseignements

■ CAF (Caisse d'Allocations Familiales)

Service prestations

⚠ Pendant les travaux de l'Hôtel de Services :

Tél : 03 81 47 56 60 (Besançon)

■ CPAM (Caisse Primaire d'Assurance Maladie)

⚠ Pendant les travaux de l'Hôtel de Services :

www.ameli.fr

■ FNATH

Permanence le troisième samedi du mois / tous les deux mois de 9h30 à 11h30

■ France Mutualiste

Permanence le premier jeudi du mois sur RDV

au 03 81 82 00 42 / 06 31 04 18 90

■ Hôpital de Baume les Dames

1 avenue Kennedy

Tél : 03 81 84 70 00

Horaires d'ouverture au public :

Du lundi au vendredi : 8h - 12h et 14h - 17h

Visites autorisées de 12h - 20h

■ « Le Panier de l'Amitié »

Centre de distribution alimentaire

Maison de la solidarité

4 rue des Finances

Information auprès du CCAS au 03 81 84 75 10

■ Centre de guidance infantile

4 rue de Provence

Tél : 03 81 84 10 64

■ Restos du cœur

8 bis rue Bassenne

Tél : 09 86 42 94 95

Horaires d'ouverture au public :

Mardi et jeudi : 13h30 - 16h30, de décembre à mars

■ UDAF

Mairie

Permanence les 1^{er} et 3^{ème} lundis du mois : 14h - 17h

■ La Marelle - Médiation familiale

Permanence le 3^{ème} lundi et le 1^{er} vendredi du mois,

sur rendez-vous au 03 81 52 73 99

■ Médecins de garde

Disponible sur les tableaux d'affichage,

Liste disponible sur le site www.baumelesdames.org

ou appeler au 3966

■ Pharmacie de garde

Contactez le 3237

Emploi et commerces

■ Mission locale - Espaces jeunes (- 25 ans)

⚠ Pendant les travaux de l'Hôtel de Services :

Ancien Office du Tourisme, 8 rue de Provence

Du lundi au Vendredi : 8h30 à 12h30 et 13h30-17h

Tél : 03 81 84 09 08

Mail : espacejeunes.bld@ejfc.org

■ Armée de terre

Permanence le deuxième mercredi du mois de 9h à 12h

Rendez-vous obligatoire au 03 81 87 22 26

■ Association intermédiaire DEFI

Mairie

Tél : 03 81 37 10 08

Permanences le 2^{ème} mardi de chaque mois de 9h30 à 12h

■ Baume Bienvenue

23 rue Félix Bougeot

Tél : 03 81 84 20 20

Site : www.baume-bienvenue.com

Mail : baume.bienvenue@wanadoo.fr

Urbanisme - logement

■ ADIL (Association Départementale d'Information sur le Logement)

Le premier mardi du mois de 9h à 12h

Sur rendez-vous au 03 81 61 92 41

■ ADIL Espace Info Energie

Le deuxième lundi du mois et le quatrième mercredi

du mois de 14h à 17h

■ CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement)

Mairie

Le deuxième vendredi du mois de 15h - 17h

Sur rendez-vous au 03 81 82 19 22

■ Aide au logement

Contact : Mme Colette Romanens, adjointe au Maire

Sur rendez-vous auprès de la mairie

■ Réception TNT

Tél : 09 70 818 818

Conseils juridiques

■ Solidarité Femmes

Permanence le premier lundi du mois sur rendez-vous au-
près du CCAS au 03 81 84 75 10

■ CIDFF (Centre National d'Information sur les droits des Femmes et des Familles)

Permanence avec un juriste

Le deuxième et quatrième mardi du mois sur RDV au-
près du CIDFF au 03 81 25 66 69

■ Conciliateur

Le premier et troisième mardi du mois de 14h à 17h

Sur rendez-vous au 03 81 84 12 91 (M. Sommacal)

Numéros d'urgence

■ Numéro d'appel d'urgence européen : 112

Si vous êtes victime ou témoin d'un accident dans un
pays de l'Union Européenne

■ Le Service d'aide médical urgente (SAMU) : 15

Pour obtenir l'intervention d'une équipe médicale lors
d'une situation de détresse vitale ou pour être redirigé
vers un organisme de permanences de soins

■ Police Secours : 17

Pour signaler une infraction qui nécessite l'intervention
immédiate de la police

■ Sapeurs-pompiers : 18

Pour signaler une situation de péril ou un accident
concernant des biens ou des personnes et obtenir leur
intervention rapide

■ Numéro d'urgence pour les personnes sourdes et malentendantes : 114

Si vous êtes victime ou témoin d'une situation d'ur-
gence qui nécessite l'intervention des services de se-
cours. Numéro accessible par FAX et SMS

■ ERDF dépannage

Tél : 09 726 750 25

■ EDF

(Mon contrat, ma facture)

Tél : 0 810 040 333 ou 09 69 39 44 14

■ VEOLIA

Tél : 09 69 32 34 58

■ Travaux sur les routes départementales

Tél : 03 81 71 03 00

Naissances

PETOT Ilhann 26/09/2017	PERCHET Léandre 31/10/2017
COUTURET Nathan 01/10/2017	BENICOURT Nolan 03/11/2017
SATMAREAN Trunk 05/10/2017	VITTAUT Faustyne 07/11/2017
LOUIHY ANTUNES Soham 08/10/2017	GLORIOD Sacha 11/11/2017
ÖMEROGLU Ela Nur 16/10/2017	CLEMENT Théana 20/11/2017
GUILLAUME Alice 23/10/2017	CHOPARD Alessio 29/11/2017
SAJNICA Elina 23/10/2017	FOULON Jade 03/12/2017
DE TROYANE Inaya 27/10/2017	

2 naissances à Baume les Dames

TISSERAND Iléane 14/11/2017	KHRENOV Lucie 19/11/2017
-----------------------------------	--------------------------------

Avis de naissances 2018

THOURET Gabrielle 04/01/2018	PERRIGUEY Louis 08/01/2018
------------------------------------	----------------------------------

Mariages

LOFE Vincent / FRELIN Vanessa 06/01/2018
--



Décès

PIÉGAY Anne Marie 11/08/2017	REBOUT Lydie Suzanne 15/11/2017
GALLET Marc 18/08/2017	PIDANCET Gilberte 24/11/2017
CUENOT Francis 24/08/2017	ALLHEILY Yves 26/11/2017
ZUSATZ Raymond 26/08/2017	MALTERRE Paulette 01/12/2017
CORGINI Serge 30/08/2017	LIEBEAUX Michelle 02/12/2017
HANRIOT Andrée 30/08/2017	CHOULET Juliette 03/12/2017
CHOVRELAT Danielle 07/09/2017	BOSCH Gustave 05/12/2017
LAITHIER Odette 08/09/2017	LAHALLE France 08/12/2017
ORCEL Marie-Louise 10/09/2017	MOUGEY Marcel 09/12/2017
MAJ Julie Jane 11/09/2017	CANET Reine 11/12/2017
VIENOT Michel 13/09/2017	NICOLET Michelle 12/12/2017
JOUFFROY Marie Georgette 16/09/2017	JACQUARD Claude 17/12/2017
BERNASCONI Hubert 16/09/2017	CONVERSET Thierry 20/12/2017
EME Marie-Claude 22/09/2017	DUFAY Suzanne 21/12/2017
FROIDEVAUX Denise 28/09/2017	FROIDEVAUX Michel 22/12/2017
GIOVANNETTI Danielle 28/09/2017	CAUCHETEUX Simonne 27/12/2017
NOUBLALI Fatna 28/09/2017	MOUGEY Claude 28/12/2017
MEISTER Lucienne Marie 06/10/2017	AMET Claude 03/01/2018
ROUGEMONT Robert 16/10/2017	SIMARD Renée 05/01/2018
DELACHAUX Marc 18/10/2017	CURTY Paulette 07/01/2018
DEVAUX Simone 19/10/2017	BARRAUX Simone 17/01/2018
DEMARQUE Gérard 20/10/2017	BONNOT Pierrette 18/01/2018
DEMOUGEOT Guy Noël 27/10/2017	RAPENNE Patrick 21/01/2018
BOBILLIER Léon 27/10/2017	SALVI Lucette 22/01/2018
CACHOT Roger 02/11/2017	RAMEL Lucette 24/01/2018
GAINET Corinne 05/11/2017	WEISS Jean-Paul 29/01/2018
BERÇOT Marcelle 08/11/2017	BARBIER Daniel 04/02/2018
GALLET Robert 10/11/2017	METHOT Denise 05/02/2018
LOPEZ Ilda 12/11/2017	FREY Gilles 06/02/2018
BARBOSA Christophe 13/11/2017	

Rarement page blanche aura autant fait parler d'elle.

Notre précédent édito pour BPC n'étant qu'un espace vide, vous avez été nombreux à nous interpeler dans l'opposition sur cet état de fait.

Quoi ? L'opposition n'aurait plus rien à dire ? Comment ? vous ne voyez donc pas que le centre-ville se meurt, que le commerce souffre, que l'insécurité se développe ? Bref... Comment pouvez-vous rester muets devant ce qui ne va pas ?

Nous sommes tout d'abord ravis de constater que BPC est lu et que votre attention se porte aussi sur la parole de l'opposition. Mieux, que cette parole soit attendue pour éclairer votre opinion nous va droit au coeur. Alors, que signifiait ce silence volontaire que nous nous sommes imposé avec cet édito vierge de mots ?

Comme nous l'avons expliqué chaque fois que l'on nous a posé la question, le choix de ne rien écrire a été dicté par la nécessité de ne pas participer à l'entreprise de communication et de promotion permanente de la majorité qui ne voit dans son travail que la réussite.

Des réussites, il y en a (heureusement !) mais des échecs aussi. La revitalisation du coeur de ville par exemple en est un. On nous promettait en 2014, une action forte pour le coeur de ville, des choix essentiels, la création d'une pépinière commerciale... Or, où en sont-ils quatre ans après ? Nulle part ou presque : juste à faire vivre un comité de concertation, d'échanges, de réflexions sur l'avenir du centre historique... Bref, vous l'avez compris, il n'y a rien de concret et la désolation risque de perdurer encore un moment.

Il y a une expression qui dit que là où il y a une volonté, il y a un chemin. Le chemin étant visiblement long à se dessiner, il pourrait être tentant d'en conclure qu'il n'y a pas de réelle volonté d'avancer sur le sujet.

Notre silence précédent est aussi l'expression forte de notre plus grand doute sur les éléments de la fiscalité locale dans le

cadre des transferts de compétences avec la Communauté de communes du Doubs Baumois. Entre ce qui nous a été expliqué, ce que nous avons demandé et apporté comme éléments et ce qui existe à l'arrivée, notre conclusion est aujourd'hui que les Baumois paient trop. La majorité conteste bien évidemment cette vision. C'est pourquoi nous demandons que soit adressé aux Baumois un rapport précis, clair, impartial et surtout accessible par tout un chacun sur les évolutions de la fiscalité locale et du service rendu aux Baumois dans le contexte communautaire.

Il est important que chaque habitant puisse se faire, non pas une opinion, mais bien une idée claire de la situation et des conséquences sur son portefeuille.

L'insécurité et les incivilités dans notre ville sont également une préoccupation. Devons-nous nous habituer à ce que des coups de feu soit tirés dans le «centre ville» «mi décembre», à ce que les commerces se fassent braquer au couteau, à ce que de la drogue soit proposée pour cinq euros à nos enfants ? Est-ce vraiment cela la ville dans laquelle nous voulons vivre ?

Il ne s'agit pas ici d'agiter de grosses ficelles pour faire peur aux gens. Il s'agit de traiter une question essentielle de notre vie en société. Nous invitons donc publiquement la majorité à se saisir de ce dossier et à mettre en place une véritable action pour la tranquillité publique des habitants de notre belle ville. L'opposition y participera activement et en responsabilité.

Ceux qui doutaient de notre capacité de réaction seront rassurés, l'opposition est bien là, présente, vigilante, pose des questions, obtient parfois des réponses.

Nous ne lâcherons rien parce que nous vous le devons. Vous pouvez compter sur nous.

Bonne année à toutes et à tous.

Le groupe de l'opposition

Bruno Bonfils, François Cortinovic, Anne-Sophie Garino-Tinchant, Céline Guillaume, Claudine Metzger, Sébastien Perrin

« 2018, au cœur des événements »

2018 sera un moment clef qui verra la concrétisation d'un certain nombre de grands projets qui sont la déclinaison des grandes orientations du mandat et des engagements que nous avons pris devant vous en 2014. Vous nous avez confié des responsabilités importantes auxquelles nous faisons face avec beaucoup de sérieux dans un contexte toujours aussi difficile pour les communes de notre taille. Le magazine « Alternatives économiques » titrait dans son exemplaire de février « Les villes moyennes sont-elles condamnées ? ». Cruel constat pour des collectivités fragilisées par les dernières réformes.

La période qui s'achève nous a amputés de 600.000€ de dotations d'Etat, vous le savez, et la réforme de suppression de la Taxe d'habitation nous laisse encore perplexe tant que ses impacts ne seront pas clairs et précis. Même si l'on peut se réjouir que ses effets conduisent à améliorer sensiblement le pouvoir d'achat des français, ils peuvent en outre fragiliser certaines communes en réduisant leurs moyens d'action.

Dans ce paysage incertain, les bonnes nouvelles se succèdent néanmoins avec une ville qui confirme son attractivité et la qualité de son cadre de vie.

La redynamisation du cœur historique reste au centre de nos préoccupations : après les travaux de rénovation de la mairie, le déplacement de l'Office de Tourisme, la mise en place de l'AVAP et la réalisation de diverses

études d'aménagement... les prochains mois verront l'inauguration du Pôle socioculturel sur l'îlot Saint-Vincent, le lancement de l'étude sur le projet d'habitat, l'ouverture du Cinéma, la rénovation de l'Hôtel des services et la transformation annoncée du Centre Barbier en résidence seniors pour l'an prochain... autant de projets qui démontrent que nous sommes au rendez-vous de nos engagements pour redonner à ce quartier de la ville toute l'attractivité qu'il mérite.

Entreprises, associations, forces vives de la commune nous serons encore à vos côtés pour vous accompagner dans vos projets, sources de richesse pour notre ville. Vous savez que vous pouvez compter sur nous, car nous sommes convaincus que c'est la dimension collective et coopérative qui fait avancer notre commune. Nous saluons à ce sujet l'opposition municipale qui, comme pour le budget 2017 ou le budget de l'eau 2018, a fait le choix de travailler de manière constructive, au-delà des clivages, dans l'intérêt des Baumois. Nous comptons bien poursuivre dans ce sens, où, chacun à sa place, œuvre pour le développement de la commune.

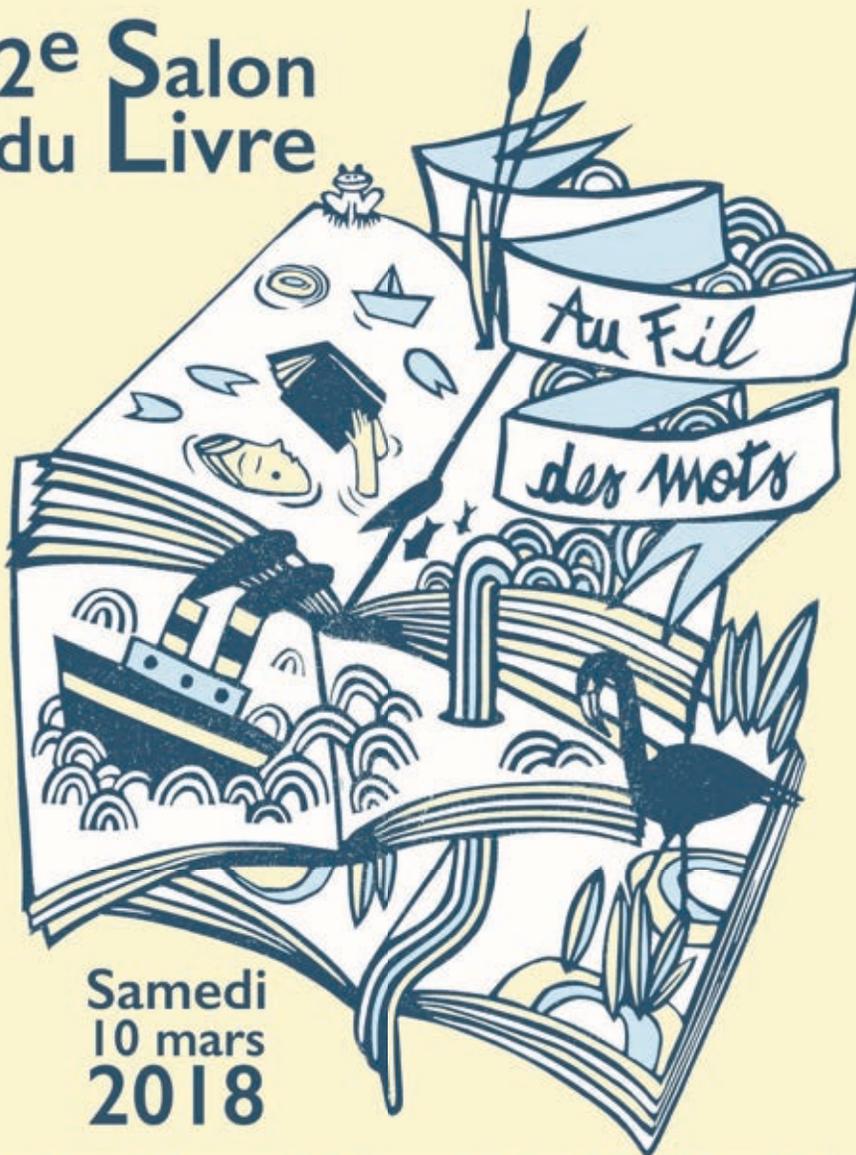
Les défis sont déjà nombreux à relever pour Baume les Dames qui doit poursuivre sa modernisation et offrir une image de « Ville à la campagne », attractive et dynamique.

L'avenir s'invente au quotidien et avec vous tous !

Comptez sur nous.

La Majorité Municipale

2^e Salon du Livre



Samedi
10 mars
2018

Abbaye de Baume les Dames / De 10h à 18h / Entrée libre

Ville de Baume les Dames / Librairie Graine de Livres / Affiche Moilkan
IME by Estimprim / Classes de Baume les Dames et de Passavant
Chorale du Collège René Cassin / Section ECLAURE du LP Jouffroy d'Abbas
IME l'Envol de Rougemont / Prix des Incorruptibles

Plus d'infos sur mediatheque.baume-les-dames.org

Visual / Affiche Moilkan / Impression par mes soins / 10€ pour passer sur le site publicitaire



BaumelesDames

#Baumeenmouvement

revelateur
AGENCE MULTIMÉDIA

IME
by estimprim